Guide d'utilisation

À remettre à l'utilisateur

FR

Ce guide est disponible sous format digital via notre site web : www.stuv.com
Retrouvez nous également sur :

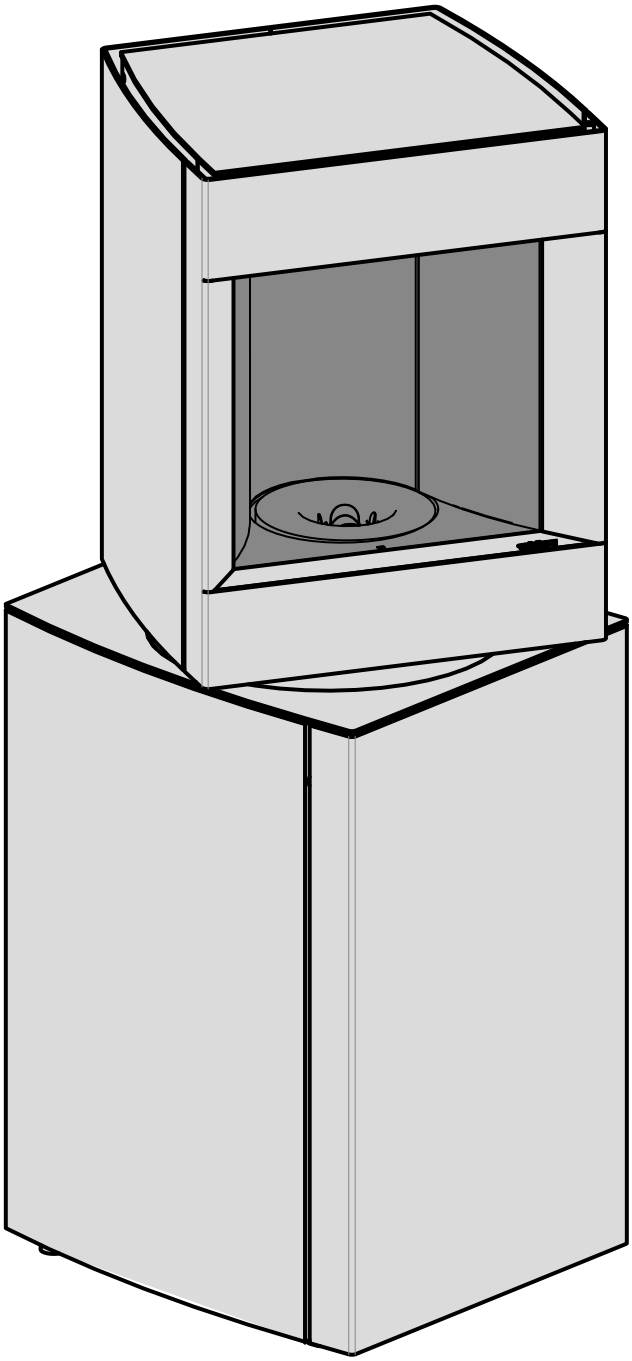

stûv P-10.3

Novembre 2025
SN 242026 > ...
APF 137

BIENVENUE DANS L'UNIVERS STÛV !

Vous venez d'opter pour un appareil de chauffage écologique et de haute performance.

Vous trouverez dans ce document les conseils et les consignes d'utilisation et d'entretien de votre Stûv.
Scannez le code QR ci-dessous ou visitez la chaine Youtube de Stûv pour visionner la video:
Conseils d'entretien et d'utilisation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un grand plaisir d'utilisation.

www.youtube.com/stuvstoves

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PRODUIT	**6**
Normes, agréations et caractéristiques techniques	6
Tableau de données Ecodesign	8
Marquage du Stûv P-10.3	9
Matériaux et composants principaux	10
Préconisations pour le démontage, le recyclage et l'élimination de l'appareil à la fin de son cycle de vie	10
Conditions légales d'utilisation	10
Dimensions du foyer	11
Présentation générale des composants du foyer	12
Comment fonctionne votre Stûv P10 ?	13
Le combustible	14
UTILISATION	**15**
Recommandations générales	15
Distances de sécurité aux matériaux combustibles	15
Recommandations avant la première utilisation	16
Précautions à la première utilisation	16
Manipulations de base	17
Interfaces de contrôle du Stûv P10.3	18
Fonctionnement du Stûv P10.3	22
ENTRETIEN	**33**
Entretien quotidien	33
Entretien hebdomadaire	34
Entretien annuel	37
Tableau des entretiens annuels	38
EN CAS DE PROBLÈME...	**39**
Interrupteur d'urgence	39
Signaux d'alarme	40
Où trouver le numéro de série ?	47
L'EXTENSION DE GARANTIE STÛV R	**48**
DECLARATION DE PERFORMANCE (EU 305-2011)	**50**
DECLARATION DE CONFORMITÉ	**51**
CONTACTS	**52**

Normes, agréations et caractéristiques techniques

Les foyers Stûv P-10 (à fonctionnement intermittent) répondent aux exigences (rendement, émission de gaz, sécurité…) de la norme européenne **EN16510-1 & EN16510-2-6:2022**.

Les données reprises ci-après sont fournies par un laboratoire agréé.

Les Stûv P-10 sont couverts par :
les brevets n°:
EP 2304319
JP 5390603
US 8.904.944
US 8.826.899
+ Patents pending

les dessins modèles n°:
DM/72417
DM/72418
002500942-0001
002500942-0002

Résultats des tests suivant les normes EN16510-2-6:2022
Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois.

Stûv P-10.3

Masse de l'appareil	175 kg

Données de calcul des conduits selon la norme EN13384-1

	Puissance réduite	Puissance nominale
Émissions de CO	0,011 %	0,002 %
Puissance calorifique	3,7 kw	8,1 kw
Rendement	91,6 %	92,0 %
Température moyenne des fumées à la sortie de l'appareil	122°C	184°C
Débit massique des fumées	4,0 g/s	4,9 g/s
Tirage conseillé	3 Pa	6 Pa
Tirage minimum à la sortie de l'appareil pour le calcul des conduits de fumées	0 Pa	0 Pa

Exigences relatives à l'alimentation électrique

Tension	230 V
Fréquence	50 Hz
Puissance électrique consommée à l'allumage	1000 W
Puissance électrique consommée en fonctionnement normal	28 W
Puissance électrique consommée en mode veille	3 W

Exigences relatives au combustible

Combustible recommandé	Granulés de bois exclusivement
Certification	Din plus, EN plus A1, NF biocombustibles HP
Diamètre	6 mm

Exigences relatives à l'alimentation en air

Diamètre minimum du conduit d'arrivée d'air	60 mm
Longueur maximum du conduit d'arrivée d'air	5 m
Nombre de coudes maximum à 90°	4
Section minimum de l'alimentation en air de combustion depuis l'extérieur (lorsque le foyer n'est pas raccordé directement à l'air extérieur)	30 cm²

Dans tous les cas de figure, votre installation doit respecter les normes EN 15287-1 ou -2 et leurs annexes. Par conséquent votre conduit d'évacuation doit respecter la norme EN 13384 -1 et son annexe.

PARAMÈTRES TECHNIQUES POUR LES DISPOSITITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLES SOLIDES

Conformément à la commission (EU) 2015/1185, (EU) 2015/1186 et aux régulations Ecodesign.

Détails de l'appareil:

Modèle de référence :	STÛV P10.3	Organisme notifié/ numéro :	ACTECO / 1880
Modèle(s) équivalent(s) :	-	Numéro du rapport d'essai :	1880-AoP-012-22
Fonction de chauffage indirect :	non	Application de normes harmonisées :	EN16510-1 & EN16510-2-6:2022
Puissance thermique directe :	8.1 kW	Autres normes appliquées / spécifications techniques :	-
Puissance thermique indirecte :	0.0 kW		

Détails du combustible de référence (un seul) :

Combustible	Combustible de référence (only one)	Autre(s) combustible(s) admissible(s)	Efficacité énergétique saisonnière η_s [x %]:	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*) :				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*) (**) :			
				PM	OGC	CO	NO_x	PM	OGC	CO	NO_x
				[x] mg/Nm³ (13 % O_2)				[x] mg/Nm³ (13 % O_2)			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25%	non	non	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12%	oui	non	89,0	12	<1	20	79	4	3	137	58
Tout autre combustible	non	non	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote.
(**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement:

Caractéristiques	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique			
Puissance thermique nominale	P_{nom}	8.1	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	P_{min}	3.7	kW
Consommation d'électricité auxiliaire			
À la puissance thermique nominale	el_{max}	0.028	kW
À la puissance thermique minimale	el_{min}	0.025	kW
En mode veille	el_{SB}	0.004	kW
Puissance requise par la veilleuse permanente			
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P_{pilot}	N.A.	kW
Efficacité énergétique			
Indice d'efficacité	-	130	-
Classe d'efficacité	-	A++	-

Caractéristiques	Symbole	Valeur	Unité
Rendement utile (PCI brut)			
À la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	92,0	%
À la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th,min}$	91,6	%
Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)			
Contrôle à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce			non
Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce			non
Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique			non
Contrôle électronique de la température de la pièce			non
Contrôle électronique de la T° de la pièce et programmateur journalier			non
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire			oui
Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)			
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence			non
Contrôle de la T° de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte			non
Contrôle à distance			oui

Précautions particulières pour l'assemblage, l'installation ou l'entretien :

Les distances de protection contre l'incendie et de sécurité telles que les distances par rapport aux matériaux de construction combustibles doivent être respectées ! L'alimentation en air de combustion de l'appareil doit être garantie en permanence. Les valeurs des gaz de combustion de l'appareil doivent être respectées lors du dimensionnement de la cheminée !

Fabricant	STÛV SA
Contact	Thomas Duquesne Science & Technology Manager certifications@stuv.be
Adresse	Rue Jules Borbouse,4 5170 Bois-de-Villers Belgique

Gérard Pitance
Administrateur délégué et Fondateur

Jean-François Sidler
Directeur Général et Administrateur délégué

Marquage du Stûv P-10.3

CE	Normes européennes : EN16510-1 & EN16510-2-6:2022 Numéro de l'organisme notifié : 1880 Numéro de déclaration de performance : QA231478502
15 Stûv S.A. Rue Jules Borbouse 4, 5170 Bois-de-villers **STÛV P10.3**	**Utilisation prévue :** poêle à pellets pour le chauffage des espaces dans les bâtiments résidentiels. Veuillez lire et suivre les instructions d'utilisation avant de commencer ! **N'utilisez que les combustibles recommandés** : pellets de bois de diamètre 6 mm, norme de qualité EN+A1.

Hygiène, santé et environnement		**Puissance nominale**	**Puissance partielle**
Émissions à 13% d'oxygène	**CO**	20 mg/Nm³	137 mg/Nm³
	NOx	79 mg/Nm³	58 mg/Nm³
	OGC	<1 mg/Nm³	3 mg/Nm³
	PM	12 mg/Nm³	4 mg/Nm³

Sécurité incendie		Distance totale	Espace d'air de convection	isolation (conduct. thermique de 0.105 W/m.K à 400°C)
Arrière	**dR**	200 mm	200 mm	-
Côtés	**dS**	150 mm	150 mm	-
Plafond	**dC**	500 mm	500 mm	-
Dessous	**dB**	0mm	0mm	-
Avant (par ex. meubles)	**dP**	1000 mm	1000 mm	-
Sol devant	**dF**	0mm	0mm	-
Air de radiation latérale	**dL**	1000 mm	1000 mm	-

Sécurité et accessibilité à l'usage	Puissance Nominale	Puissance partielle
Température de sortie des fumées	185 °C	123 °C
Tirage minimum de la cheminée	12 Pa	7 Pa
Débit massique des gaz de combustion	4,9 g/s	4,0 g/s
Sécurité incendie de l'installation de la cheminée		T 400 G

Économie d'énergie et rétention de chaleur	Puissance nominale	Puissance partielle
Puissance de chauffage de l'espace	8.1 kW	3.7 kW
Puissance de chauffage à l'eau	n.a.	n.a.
Rendement	92.0 %	91.6 %
Rendement saisonnier à puissance nominale	89.0 %	
Indice d'efficacité saisonnier (EEI)	130	
Classe d'efficacité énergétique	A++	
Consommation énergétique	0,028 kW	0,025 kW
Consommation énergétique en mode veille	0,004 kW	
Puissance électrique (pic)	0,966 kW	
Puissance électrique (moyenne)	0,028 kW	
Tension	230 V	
Fréquence	50 Hz	
Type de foyer	B	
Résistance mécanique et stabilité		
Capacité portante	n.d.	

Distances de sécurité aux matériaux combustibles

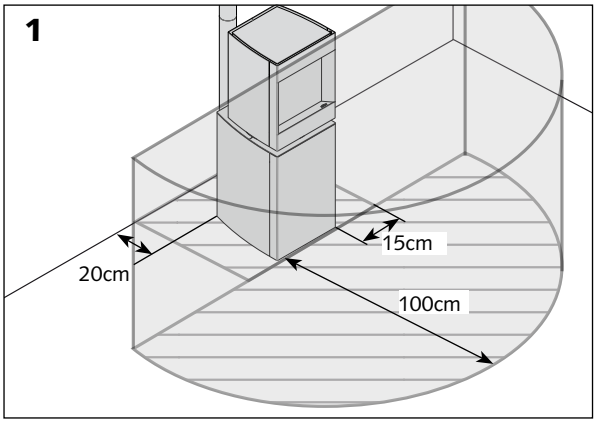

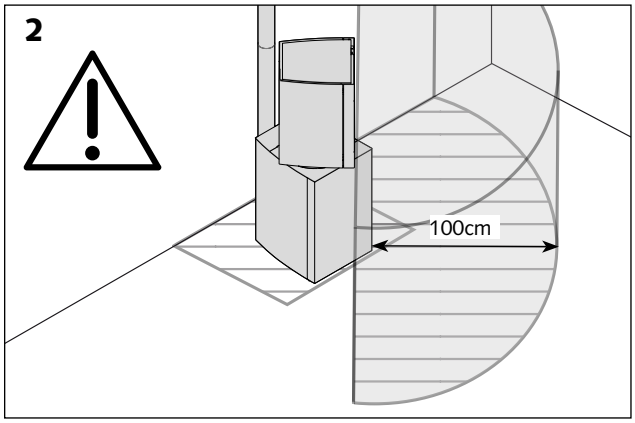

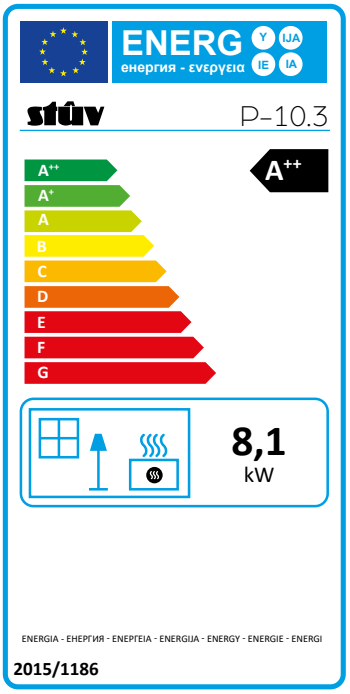

Fiche produit
EU 2015/1186

stûv

Stûv s.a.
Rue Jules Borbouse,4
5170 Bois-de-Villers
info@stuv.com – www.stuv.com

Référence du modèle :
STÛV P10.3

Classe d'efficacité énergétique	A++ (A++ ↑ G)
Puissance thermique directe	**8,1 kW**
Puissance thermique indirecte	**-**
Indice d'efficacité énergétique	**130**
Rendement utile à la puissance thermique nominale	**92.0 %**
Rendement utile à la charge minimale	**91,6 %**

Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé :

Consulter les instructions d'installation, d'utilisation et de maintenant

Matériaux et composants principaux

Le Stûv P-10 est principalement constitué de :

> Tôles/tubes d'acier peints pour les éléments de structure et de parement

> Les parements bas sont disponibles dans une finition panneau de bois avec plaquage chêne (clair ou fonçé)

> Vermiculite pour l'intérieur de la chambre de combustion

> Fonte d'acier pour les éléments structurels du brûleur

> Aluminium pour le conduit d'extraction des fumées

> PEHD pour le réservoir à granulés

> Boitier de la télecommande en PP et écran en PC, batterie lithium-ion.

> Un kit de finition "à garnir" est disponible pour habiller les parements bas. Dans ce cas il convient à l'installateur de vérifier que le matériau choisi corresponde à l'usage auquel il est destiné.

Tous ces composants sont réputés conformes dans les limites des tolérances et des usages nationaux.

Préconisations pour le démontage, le recyclage et l'élimination de l'appareil à la fin de son cycle de vie

Stûv s'inscrit résolument dans une démarche environnementale responsable.Nous pensons à la fin de vie de nos produits.

Chaque composant de l'appareil peut être isolé afin d'effectuer un tri et donc un recyclage optimal.

L'évacuation des différentes pièces doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales.

Conditions légales d'utilisation

⚠Cet appareil ne peut en aucun cas être utilisé par des enfants de moins de 8 ans.

⚠ Cet appareil ne peut être utilisé par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites que si elles sont sous supervision ou ont reçu la formation nécessaire à l'utilisation sécurisée de l'appareil.

⚠ Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne peuvent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

⚠ Il est défendu aux enfants de jouer avec l'appareil ! Certaines parties du foyer - la vitre et les parois extérieures - peuvent être très chaudes même en usage normal (puissance nominale) et le rayonnement de la vitre peut être important.

Dimensions du foyer

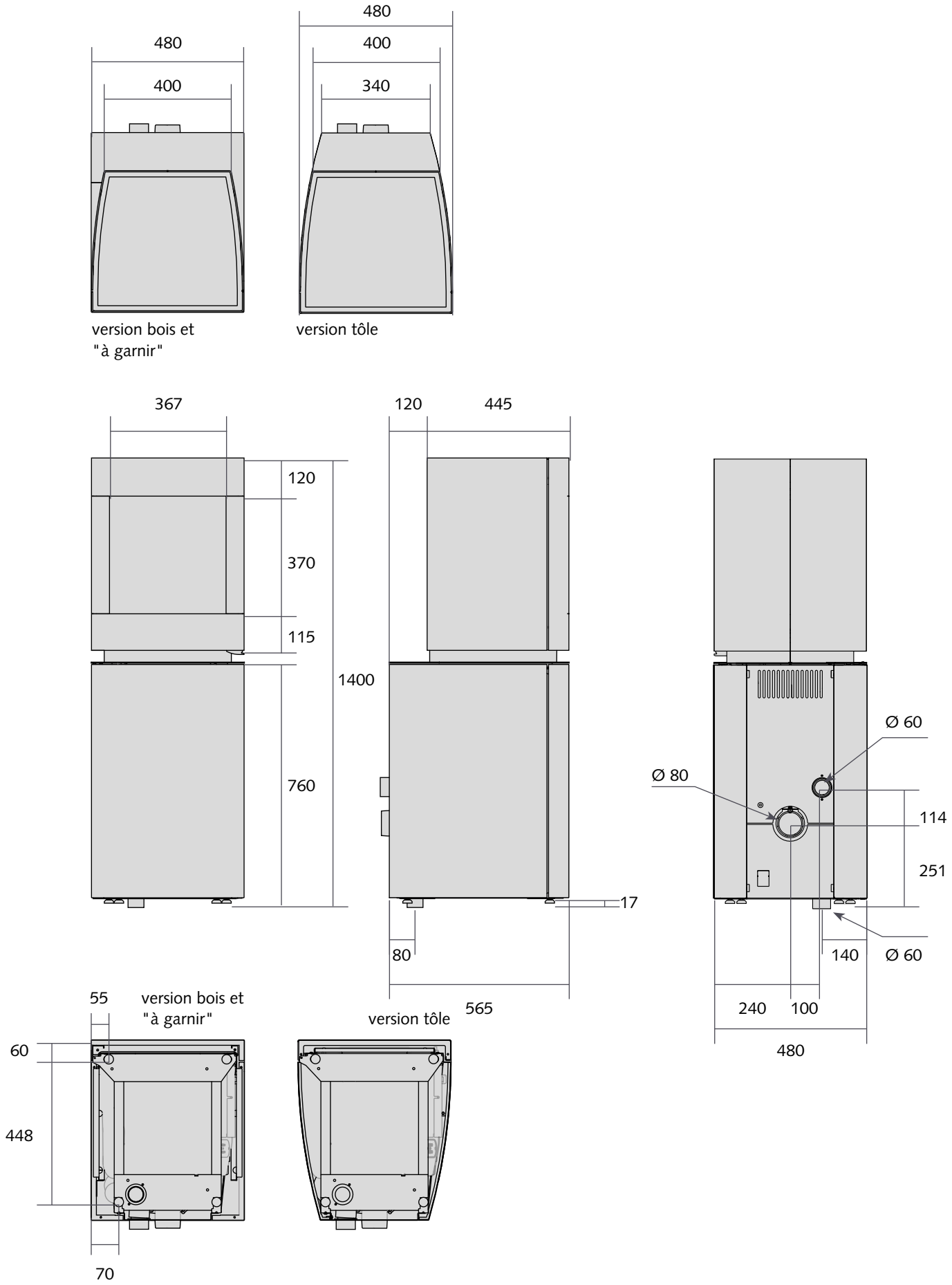

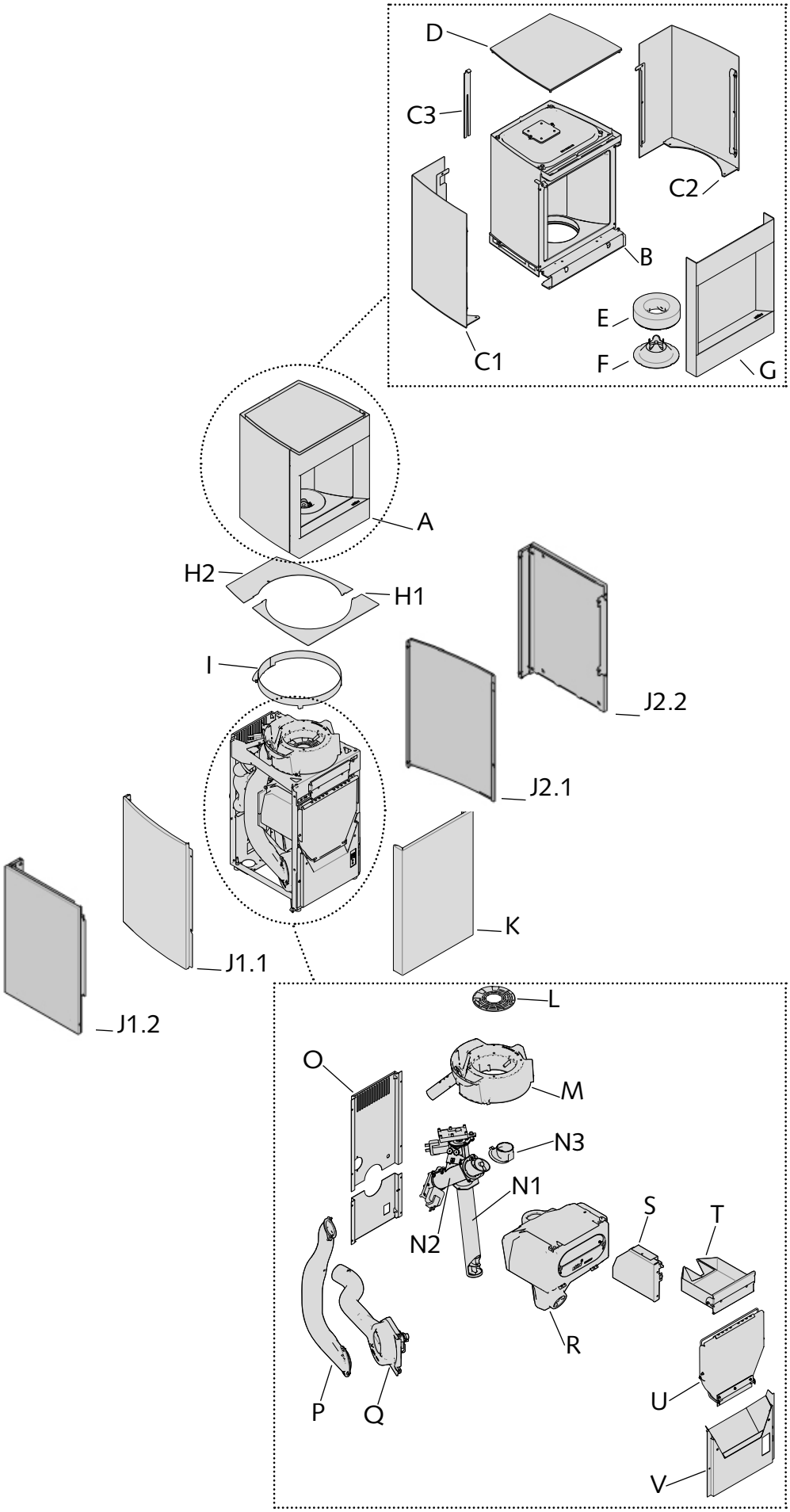

A. Lanterne

B. Structure lanterne

C.
- C1.Parement lanterne droit
- C2.Parement lanterne gauche
- C3.Clé d'alignement des parements

D. Tablette supérieure

E. Anneau vermiculite

F. Modeleur flamme

G. Porte lanterne

H.
- H1. Tablette arrière
- H2. Tablette avant

I. Collerette

J.
- J.1.1 Parement gauche (version tôle)
- J.1.2 Parement gauche (version bois et à garnir)
- J.2.1 Parement droit (Version tôle)
- J.2.2 Parement droit (version bois et à garnir)

K. Porte basse

L. Grilles

M. Fonte bruleur

N.
- N1. Vis d'Archimède 1
- N2. Vis d'Archimède 2
- N3. Coude d'alimentation du brûleur

O. Tôles arrière

P. Conduit extraction fumée

Q. Corps ventilateur

R. Réservoir à granulés

S. Carte électronique

T. Tiroir à cendres

U. Trappe de rechargement

V. Capot avant avec rigole à poussière

*Les parements sont disponibles en deux versions, l'illustration représente un côté de chaque finition.

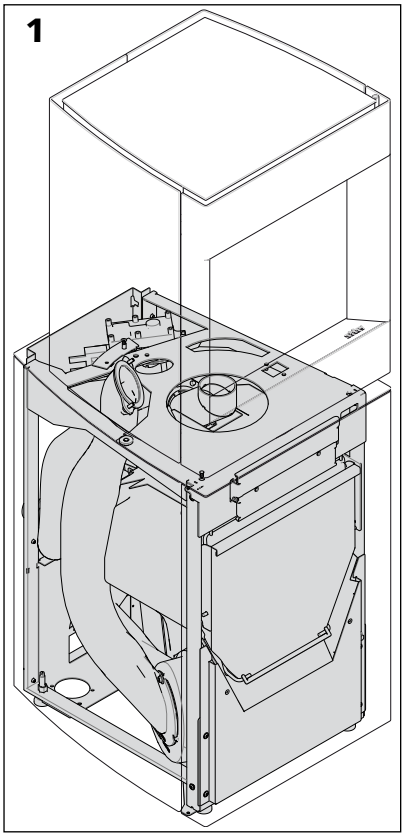

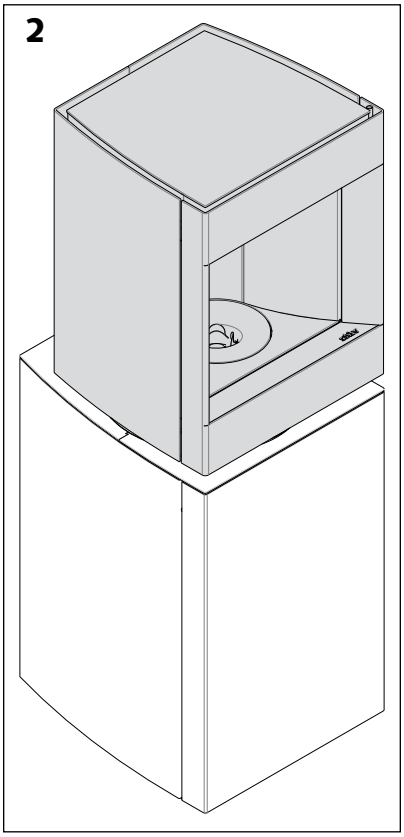

Le Stûv P-10 est un poêle à granulés de bois composé de deux grandes parties :

- Une base contenant: le réservoir à pellet, l'alimentation des combustibles et de l'air de combustion, l'extraction de la fumée ainsi que l'ensemble de l'électronique et des sondes permettant de moduler et de régler le fonctionnement de l'appareil [schéma 1].

- Une lanterne pivotante où se déroule la combustion du pellet. Cette partie haute rayonne et diffuse également la chaleur de convection; elle est munie d'une vitre offrant vue sur une belle grande flamme [schéma 2].

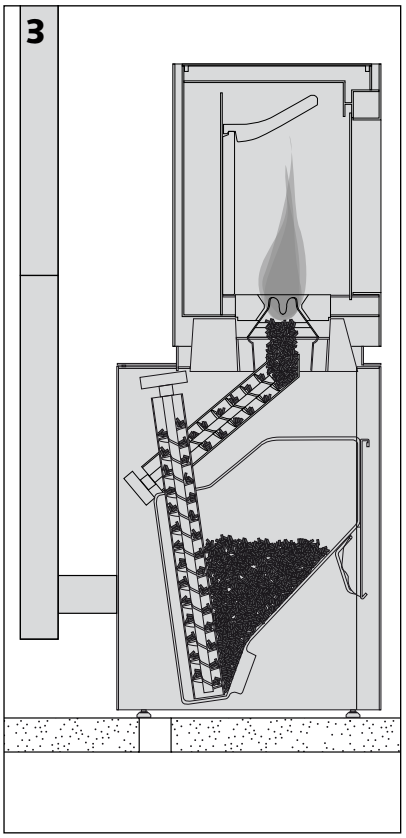

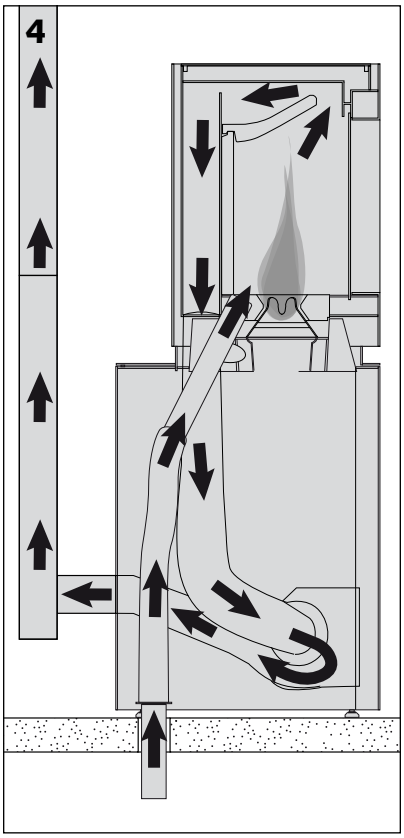

L'appareil est muni d'une gestion électronique jouant sur deux variables afin de fournir un confort thermique optimal. En fonction de la demande de l'utilisateur, le Stûv P-10 va régler sa puissance et la maintenir en jouant sur:

- la quantité de granulés brûlés [schéma 3]

- la quantité d'air alimentant la combustion [schéma 4]

Qu'est-ce que le granulé de bois ?

Le granulé de bois ou pellet est un combustible solide et écologique réalisé à partir de déchets de scierie. La sciure de bois est comprimée sans colle ni liant de sorte à obtenir un cylindre normalisé de haute densité et avec un faible taux d'humidité. Ces caractéristiques confèrent aux granulés un pouvoir calorifique intéressant.

Quel granulé choisir ?

Les performances du Stûv P10 peuvent varier en fonction du granulé utilisé.
Pour une utilisation correcte, les granulés doivent être conforme aux certifications ENplus, DINplus A1 ou NF haute performance. Ces références vous assurent que les pellets possèdent les caractéristiques suivantes:

- composition: 80-100% de bois résineux
- diamètre : 6 mm
- longueur min - Max: 3 - 40 mm
- taux d'humidité : ≤ 10 %
- taux de cendres : ≤ 7%

La combustion de tout liquide ou solide autre que les granulés répondant à la norme ENplus/DINplusA1/NF haute performance est proscrite !

Les conséquences de la combustion d'un granulé inadapté

La combustion d'un granulé qui ne répond pas aux caractéristiques pré-citées peux entrainer des disfonctionnement de l'appareil tels que:

- dégradation de la vitre et des conduits de fumées
- fonctionnement bruyant
- encrassement du brûleur
- accumulation de poussière dans le réservoir
- ...

Si vous observez un ou plusieur de ces symptômes lors de l'utilisation de votre appareil, nous vous conseillons de changer de granulé.

Le stockage du granulé

Les pellets doivent être stockés dans un endroit sec et où la température est supérieure à 5°C.
Ils peuvent être conservés en sac ou en vrac mais entreposage à l'air libre à éviter.

Attention !
Prendre garde de ne pas écraser les sacs afin d'éviter de produire trop de poussières. Il faut éviter de vider les poussières dans le réservoir de l'appareil car ces sciures peuvent perturber le circuit d'alimentation.

Si vous utilisez des pellets stockés en sac, une fois le sac ouvert, veuillez utiliser le contenu dans un délai relativement court. Dans le cas inverse, il y a un risque d'humidification du pellet.

Chaque Stûv P-10 fait l'objet d'une vérification en usine.
Il est possible qu'il y ait des traces de combustion ou de légers résidus suite à ce test.

Recommandations générales

⚠ Important !

Afin d'exploiter au mieux les qualités de votre appareil et éviter tout danger, il est impératif de respecter les consignes suivantes:

> Installer le foyer suivant les règles de l'art et les prescriptions locales ou nationales. Un professionnel qualifié doit s'assurer de la compatibilité et du dimensionnement du conduit de fumées.

> Lire attentivement ce mode d'emploi et le conserver.

> Respecter les consignes d'entretien.

> Ne jamais utilser l'appareil avec la porte ouverte ou la vitre cassée.

> Ne jamais utiliser de liquide inflammable dans ou autour de l'appareil en fonction.

> Utiliser uniquement des pellets de la qualité recommandée (DINplus, ENplus A1 ou NF hp).

> Prendre garde de n'introduire aucun corp étranger dans le réservoir. Le cas échéant, vidanger celui-ci.

> Eviter toute accumulation de pellets imbrûlés dans le bruleur.

> Ne jamais charger le combustible ailleurs que dans le réservoir.

> Effectuer le décendrage avant chaque utilisation et vider le cendrier régulièrement (p. 14).

Utilisation

Le foyer doit être utilisé conformément aux réglementations locales et nationales et aux normes européennes.

Certaines parties du foyer – la vitre et les parois extérieures – peuvent être très chaudes même en usage normal (puissance nominale) et le rayonnement de la vitre peut être important.

Afin de prévenir toute détérioration ou risque d'incendie, quand l'appareil fonctionne, éloigner tout objet sensible à la chaleur de la zone de rayonnement. Soyez particulièrement vigilant quand vous quittez la pièce.

Veillez à ne pas orienter la partie vitrée vers d'éventuels matériaux sensibles à la chaleur.

Ne pas laisser des enfants en bas âge sans surveillance dans la pièce où le foyer est installé.

Veiller à ce que les entrées et sorties d'air soient toujours libres.

Attention!

L'appareil n'est pas prévu pour recevoir des ustensiles de cuisine.Ne rien déposer sur l'appareil ou sur les parements.

Réparation / Entretien

Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger et vous privera du bénéfice de la garantie. En cas de réparation, n'utiliser que des pièces de rechange Stûv.

En cas de feu de cheminée

Dans un premier temps, surtout ne pas ouvrir la porte du foyer.

Débrancher l'appareil.

Appeler les pompiers.

Après quelques minutes, si le feu ne s'est pas calmé, utiliser un extincteur à poudre, de la soude ou du sable (surtout pas d'eau).

Suite à un feu de cheminée, ventiler la pièce dans laquelle se trouve le foyer.

Faire nettoyer et inspecter la cheminée par un professionnel. La faire réparer si nécessaire.

Distances de sécurité aux matériaux combustibles

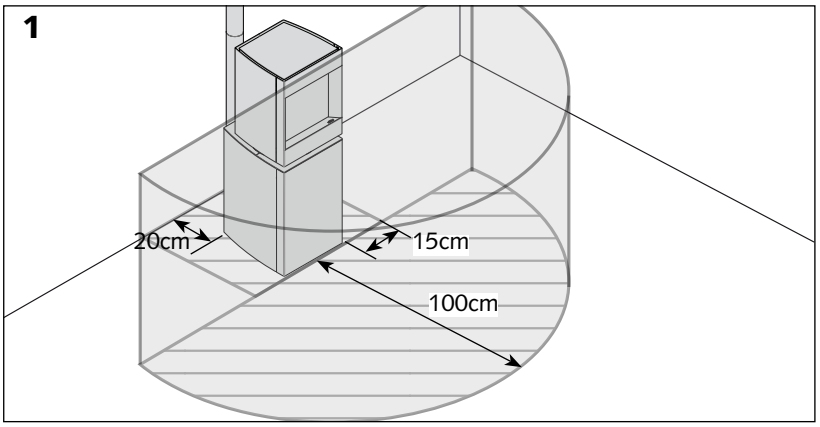

Rayonnement

Le rayonnement de la vitre et des parois peut être important.

Quelle que soit l'orientation du foyer, respectez les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles [schéma 1], ou assurez-vous que les matériaux exposés à ce rayonnement soient résistants à de hautes températures.

Les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles doivent être impérativement respectées même lorsque l'appareil est éteint!

Distances de sécurité aux matériaux combustibles *(suite)*

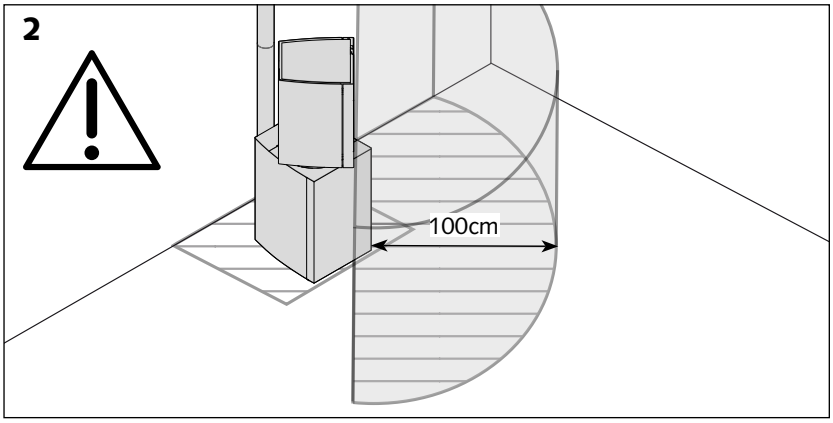

En effet l'appareil est susceptible d'avoir été programmé pour démarrer automatiquement ou d'être démarré à distance.

Rotation de la lanterne
Etant donné que la lanterne pivote de 45° vers la gauche et 45° vers la droite, la distance de sécurité doit suivre l'orientation de la flamme [schéma 2].

Attention
Ne jamais rien déposer sur la lanterne de l'appareil, même quand celui-ci est éteint!

Recommandations avant la première utilisation

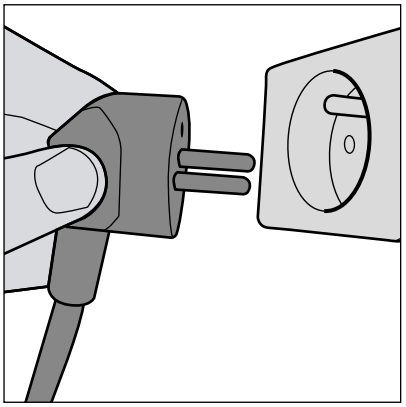

Ce chapitre concerne la mise en fonction de l'appareil. Cette mise en fonction doit être faite par un installateur agréé Stûv.

Le premier allumage va permettre de vérifier le bon fonctionnement de chaque paramètre et, le cas échéant, d'indiquer à l'installateur un réglagle à effectuer pour optimiser l'utilisation du foyer en fonction des spécificités de l'installation.

> Brancher l'alimentation sur le secteur (230V - 50Hz)

> Recharger le réservoir en pellet tel qu'indiqué dans le chapitre "Manipulations de base"

Précautions à la première utilisation

Avant d'allumer le premier feu dans le nouveau foyer, s'assurer qu'aucun objet (quincaillerie, outil,...) n'est tombé dans le réservoir ou n'est resté dans la chambre de combustion.

La peinture n'est pas cuite au four; elle est relativement fragile mais elle durcira lors des premières chauffes; par conséquent, manipuler l'appareil avec précaution.

Lors des premiers feux, certains dégagements de fumées et d'odeurs se produiront. Ils proviennent de la peinture, de l'huile de protection des tôles et du séchage des briques. Nous vous conseillons de faire un premier feu bien vigoureux, fenêtres ouvertes, pendant quelques heures. La peinture durcira et les odeurs disparaîtront.

La peinture de certaines pièces situées à l'intérieur de la chambre de combustion, sera, grâce à la combustion, recouverte d'une couche protectrice de carbone.

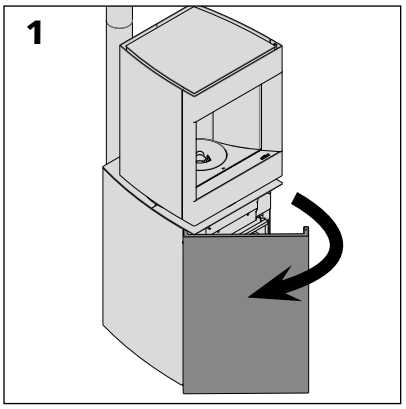

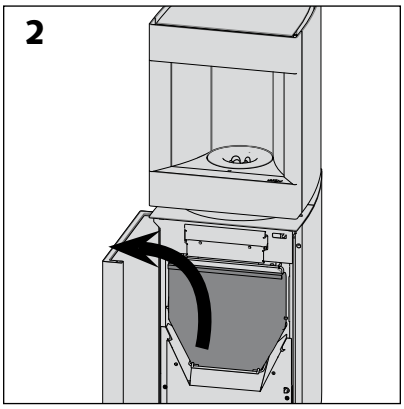

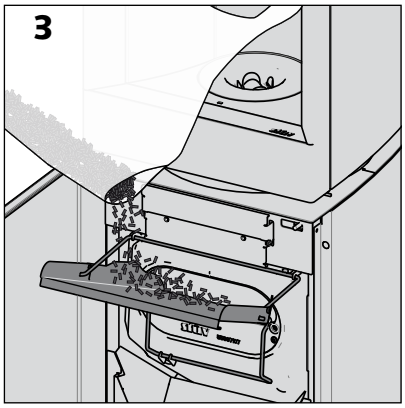

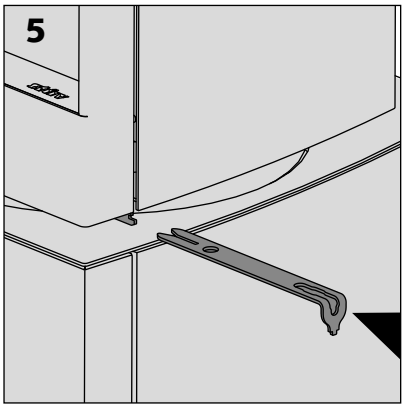

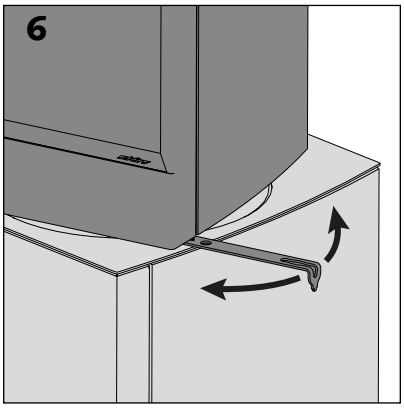

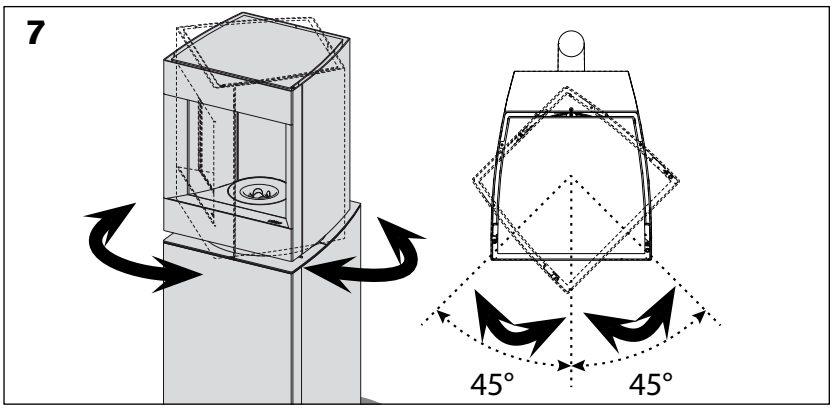

Rechargement en pellet.
Il est conseillé de recharger le réservoir en pellet lorsque l'appareil est eteint.

Attention !
Si vous effectuez le rechargement en granulés alors que l'appareil est en fonctionnement, veuillez ne pas laisser la trémie ouverte plus d'une minute, au delà l'appareil risque d'afficher un signal d'alarme, voire de se verrouiller dans un mode "sécurité".

Rappel: il est important d'utiliser un pellet de qualité (correspondant aux certifications DINplus, ENplus A1 ou NFhp) et de ne verser que des granulés dans le réservoir. Eviter de verser les sciures et poussières se trouvant dans le fond du sac ainsi que tout autre objet. Utiliser le pousseur pour charger plus de pellets dans le réservoir et éliminer les poussières de la trémie. N'utilisez pas vos mains car une montre, un bracelet ou une bague pourrait endommager le joint détanchéité.

Le Stûv P-10 est équipé d'une sonde de détection du niveau de granulés. Si la sonde détecte un niveau bas, l'appareil va réduire sa puissance. Si le niveau de pellets augmente suite au rechargement, la puissance va remonter. Si le niveau continue à descendre, le poêle va passer en mode "Extinction". L'idéal est d'attendre que la sonde émette un son pour remplir le réservoir à l'aide d'un sac de 15kg.

Après avoir effectuer le rechargement en pellets, refermez la trappe de chargement en vous assurant qu'aucun granulé ne soit coincé dans le joint d'étanchéité.

Rotation de la lanterne
Utilisez la main froide pour faire pivoter la lanterne de l'appareil sur une plage de 90° [schéma 5-7].

Votre Stûv P10.3 peut être contrôlé au départ de trois interfaces utilisateur pouvant fonctionner en parallèle.
Les interfaces de contrôle de base sont constituées du **display de contrôle simplifié** intégré à l'appareil (**SCD)** et de l'**application mobile** "STÛV Pellets".La **télécommande** est une option que vous pouvez acquérir auprès de votre revendeur.

PRÉSENTATION DES INTERFACES DE CONTRÔLE ET DE L'OPTION TÉLÉCOMMANDE

INTERFACE DE CONTRÔLE

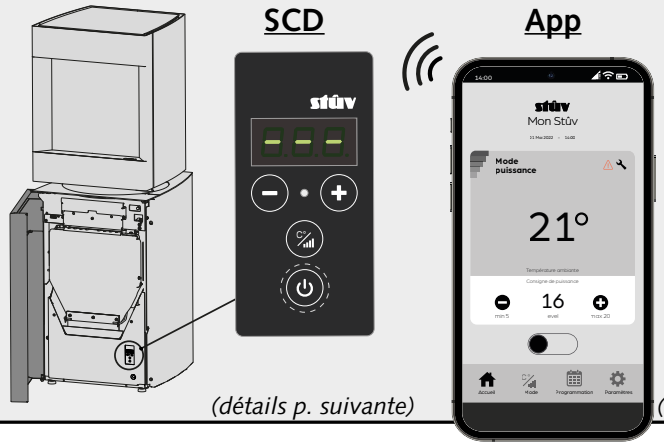

(détails p. suivante)

(détails p.21)

OPTION TÉLÉCOMMANDE

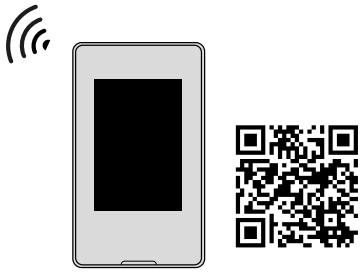

(voir "**Notice d'installation et d'utilisation"** de la télécommande*)*

FONCTIONS D'UTILISATION

- **Allumage/extinction**
- **Variation de puissance/ température de consigne**
- **Changement de mode de fonctionnement**

- **Fonctions de base offertes par le SCD**
- **Contrôle à distance de l'appareil (smartphone app.** *STÛV Pellets***)**
- **Programmation avancée en mode calendrier et réglage des modes de température.**
- **Accès au manuel d'utilisation**
- **Suivi d'entretien et de maintenance de l'appareil**
- **Accès à la garantie**

- **Fonctions de base offertes par le SCD**
- **Contrôle à distance de l'appareil**
- **Programmation avancée en mode calendrier et réglage des modes de température.**

- **Sonde thermostatique** (permet de prendre la référence de température ambiante à l'endroit du séjour où vous la déposez).

FONCTIONS AVANCÉES ET PARAMÉTRAGE

- **Fonctions de connexion au réseau domestique**
- **Fonctions d'appairage de la télécommande**.

- **Aide à la mise en réseau**
- **Accès aux réglages avancés** (pellet set, langues, date et heure)
- **Informations sur le système et sur l'état de l'appareil**
- **Historique des alarmes**
- **Partage de connexion avec le revendeur**
- **Connexion à la sonde de la télécommande**

PRÉSENTATION DU DISPLAY DE CONTRÔLE INTÉGRÉ À L'APPAREIL *(SCD - SIMPLIFIED CONTROL DISPLAY)*

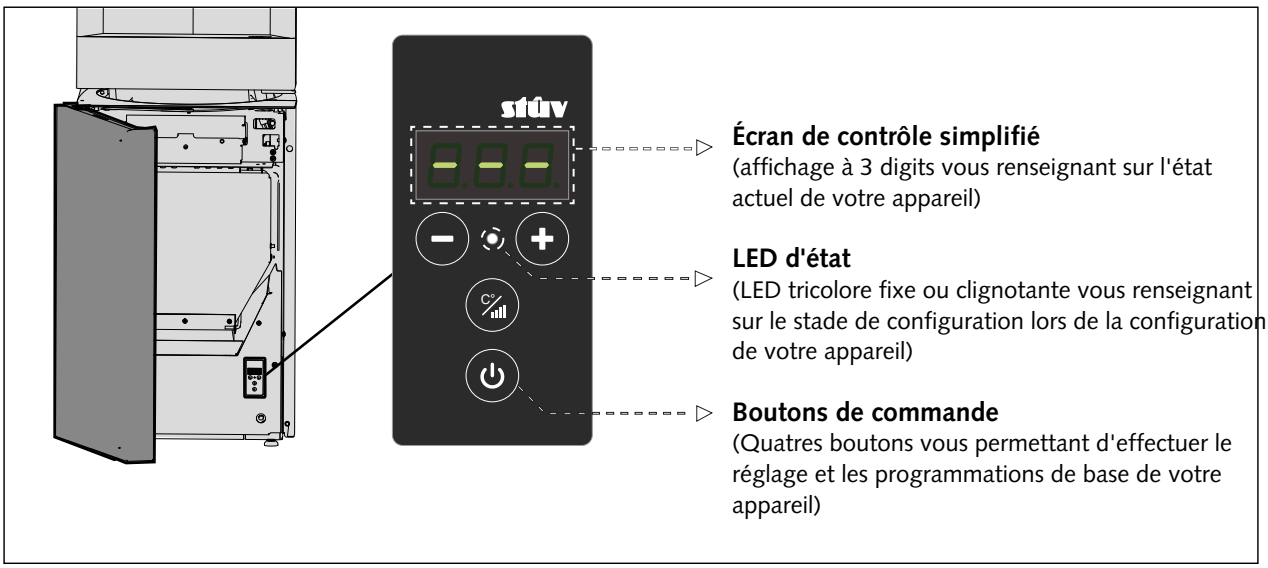

Résumé de l'affichage des états de l'appareil sur le SCD

État principal	État secondaire	Affichage / Affichage en boucle si + d'un affichage
Éteint	**OFF**	OFF
	Éco-stop	ECO
	Pas de pellet	no.P
Allumage	Chargement	--- --- ---
	Allumage	On --- --- --- ---
On	Thermostatique **ex: T° ambiante = 21.5°C** **T° de consigne = 23°C**	21.5 t.23
	Puissance **P.XX = Niveau puissance de 01 à 20**	P.20
	Niveau pellet bas	lo.P
Extinction	Extinction	OFF --- --- ---
	Refroidissement	Coo oo1
	Nettoyage	Cln
Alarme	A.XX Code alarme de 60 à 87.	A.60

Résumé de l'affichage des fonctions d'utilisation sur le SCD

Modification de la consigne	Niveau puissance **P.XX = niveau de puissance de 1 à 20**	SEt P.15	+ ou − (un ou plusieurs appuis courts)
	Température consigne **t.XX = température de consigne**	SEt t.21	
Changement de mode	Vers le mode thermostatique	SEt 8t.8	(appui court)
	Vers le mode puissance	SEt 8P.8	

Résumé de l'affichage du SCD en mode configuration

Activation du mode configuration		8.8.8 8.8.8 **(Clignotant)**	(appui long)
Mode configuration actif	Appairage télécommande	8.-.8 -.8.-	*(voir manuel d'installation)*
	Configuration réseau	-.-.-	*(voir manuel d'installation)*

CONTRÔLE DU P10.3 AVEC UN SMARTPHONE

Le Stûv P10.3 est contrôlable via un smartphone au moyen de l'application "*Stûv Pellets*".

> Télecharger gratuitement l'application en cherchant "Stûv" dans le Playstore ou l'Appstore.

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

> Ouvrir l'application une fois celle-ci téléchargée. Un message vous invite alors à connecter votre appareil. Appuyer dessus pour passer à l'étape suivante [schéma 1].

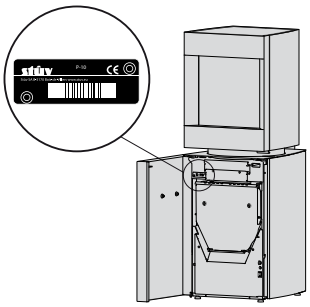

> Scanner le code barre de la plaquette d'identification de l'appareil [schéma 2].

Note: il est nécessaire d'autoriser l'accès à l'appareil photo.

> Sur la fenêtre "Enregistrement", veuillez entrer votre adresse mail ainsi que le code PIN et le nom de l'appareil de votre choix [schéma 3].

> Remplissez ensuite le formulaire de garantie lié à votre appareil [schéma 4].

> L'application est prête à être utilisée une fois votre code PIN et le nom de l'appareil encodés [schéma 5 & 6].

⚠ **NOTE:**
En cas d'échec de la procédure de connexion de votre smartphone à l'appareil, veuillez vérifier que:

- votre smartphone est bien connecté à internet

- vous avez bien autorisé l'accès à l'application "*Stûv Pellets*"

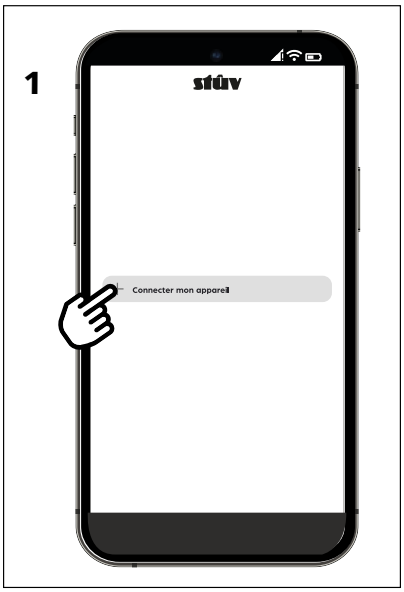

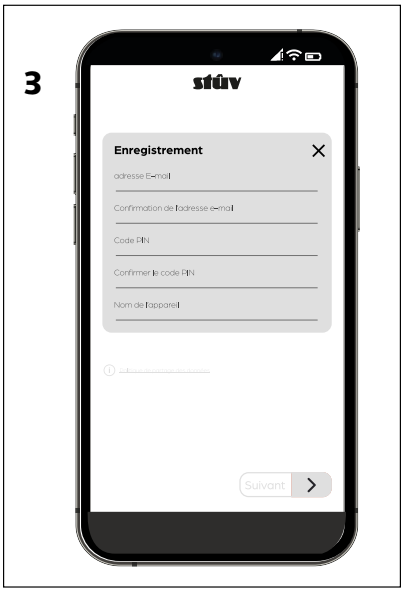

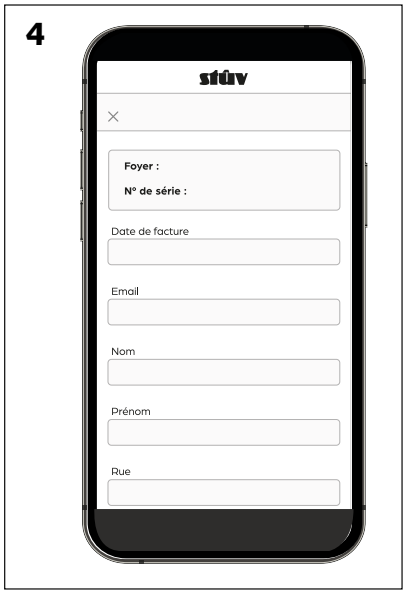

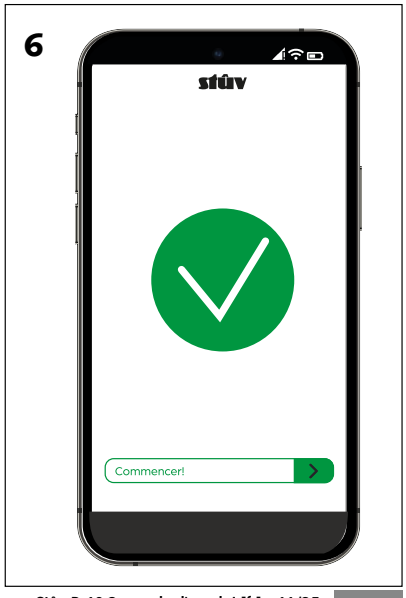

Afin de pouvoir profiter totalement de votre appareil, vous trouverez ci-dessous le descriptif des fonctions de votre Stûv P10.3.

LES MODES

LE MODE THERMOSTATIQUE C° *RÉGULATION AUTOMATISÉE DE LA TEMPÉRATURE*

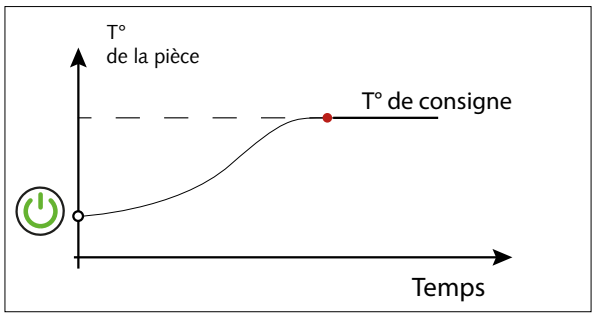

Lorsque vous activez le mode régulation thermostatique, l'appareil régule sa puissance afin d'atteindre la température de consigne définie préalablement (voir page suivante).

Activation de l'Eco-stop *(uniquement disponible sous le mode thermostatique)*

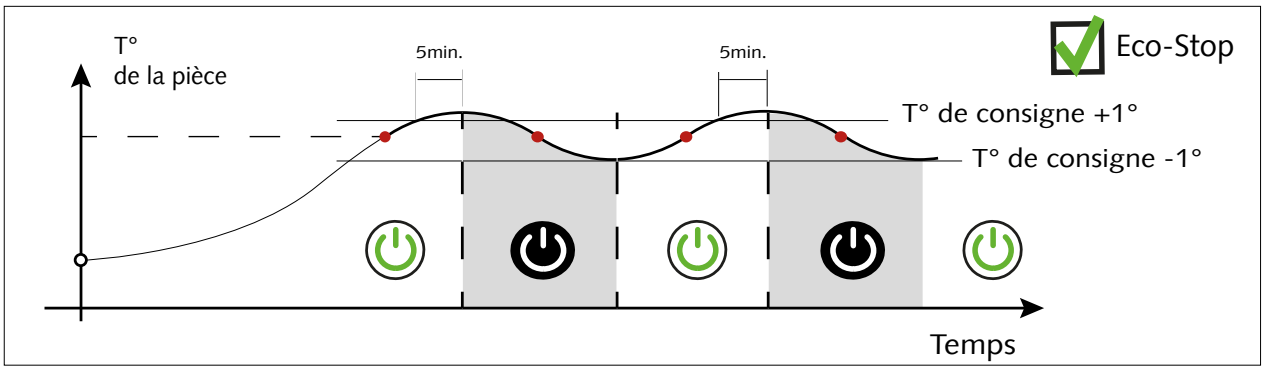

L'activation de l'Eco-stop enclanche l'arrêt de l'appareil une fois la température de consigne atteinte. Lorsque l'eco-stop est actif, l'appareil s'éteint automatiquement quand la température ambiante reste plus de 5 minutes au-dessus de la consigne + 1°C. Si la température ambiante descend sous la consigne - 1°C, l'appareil se rallumera automatiquement. ⚠ **Stûv ne recommande l'Eco-stop que dans un bâtiment bien isolé!**

Accès par le SCD

Un appuis court sur le bouton mode permet de passer du mode puissance au mode thermostatique.

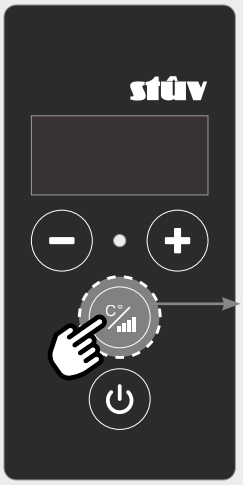

Activation/désactivation du mode thermostatique (appuis court)

Accès par l'application

Un appuis court sur le bouton mode permet d'accéder au menu de sélection entre le mode thermostatique et le mode puissance.

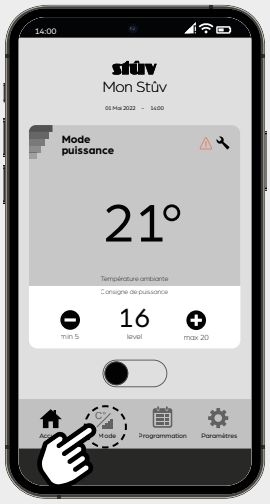

LE MODE THERMOSTATIQUE *(suite)*

Définition de la température de consigne

Accès par le SCD

Un ou plusieurs appuis court(s) sur le bouton + ou - permet de modifier la température de consigne vers la température souhaitée.

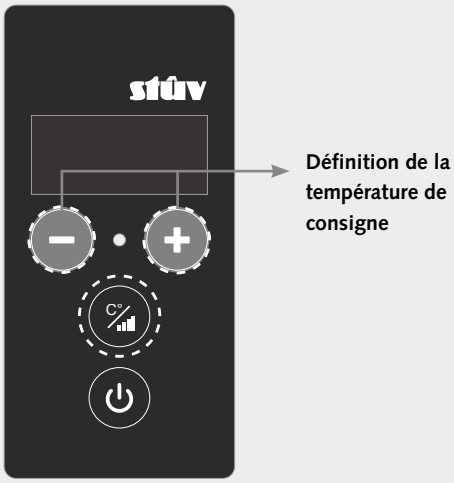

Accès par l'application

Le bouton "Réglage des consignes" ainsi que le raccourci d'accueil vous permettent de modifier la température de consigne vers la température souhaitée.

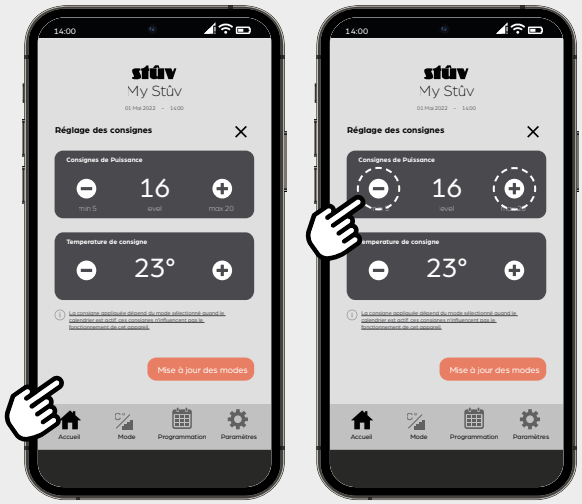

Raccourci d'accueil
(uniquement disponible en mode thermostatique)

Activation /désactivation de l'Eco-stop

(uniquement disponible en mode thermostatique via l'application)

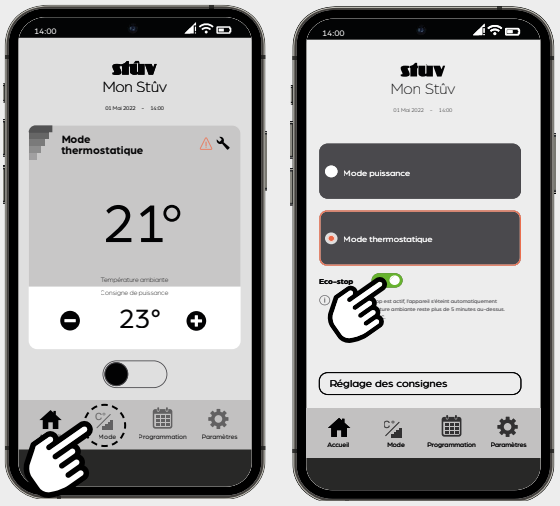

LE MODE PUISSANCE *Mode manuel*

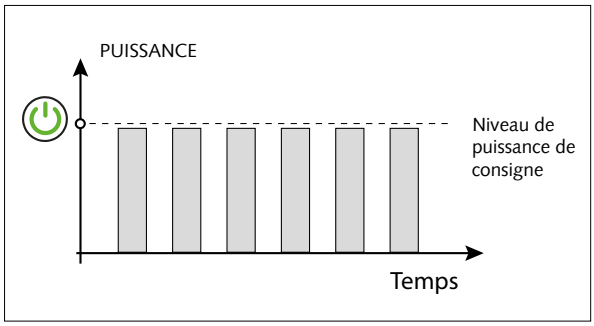

Lorsque vous activez le mode puissance, l'appareil fonctionne en permanence au niveau de puissance choisi. La plage des puissances disponibles va du niveau 1 (+/- 3,7 Kw) au niveau 20 (+/- 8Kw).

Accès par le SCD

Un appuis court sur le bouton mode permet de passer du mode thermostatique au mode puissance.

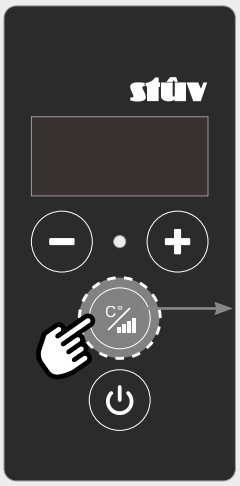

Activation/désactivation du mode puissance (appuis court)

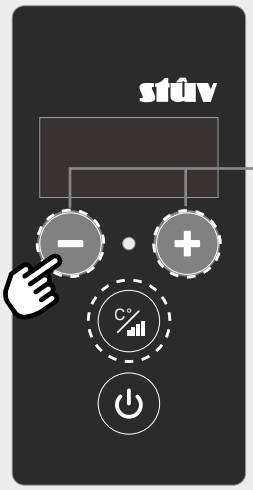

Définition de la consigne de puissance

Accès par l'application

Un appuis court sur le bouton mode permet d'accéder au menu de sélection entre le mode thermostatique et le mode puissance.

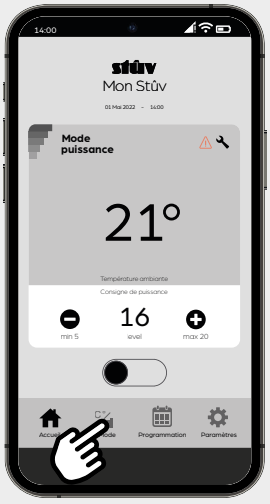

PRÉCAUTIONS AVANT ALLUMAGE

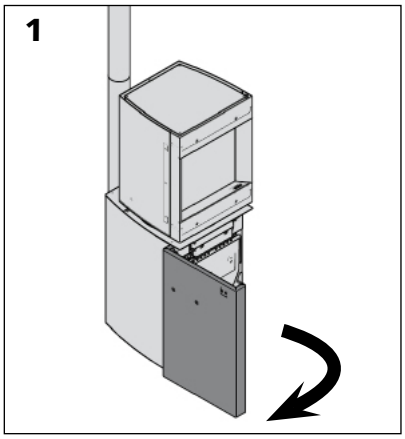

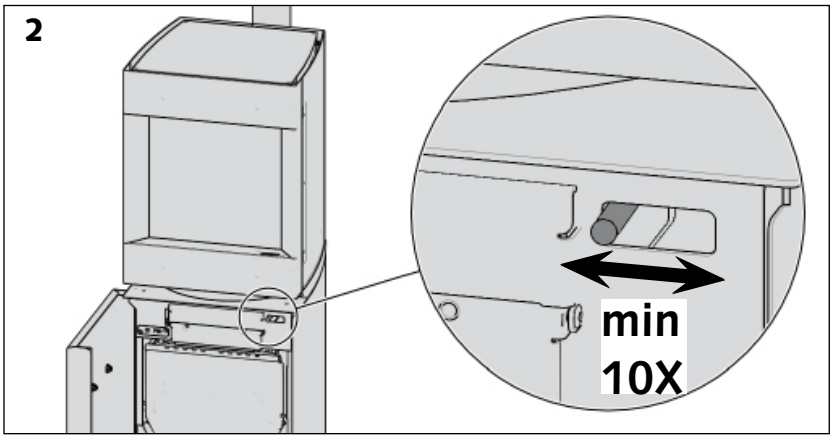

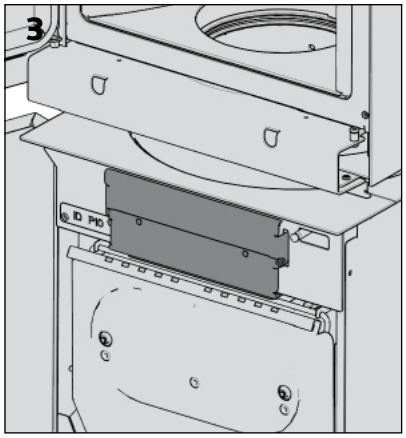

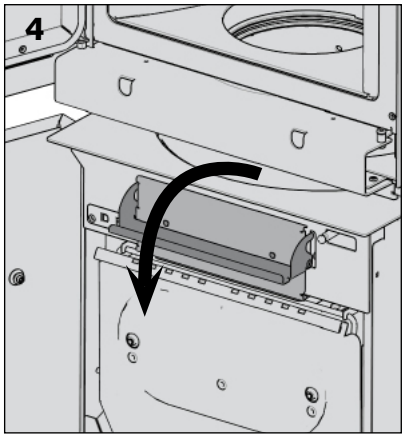

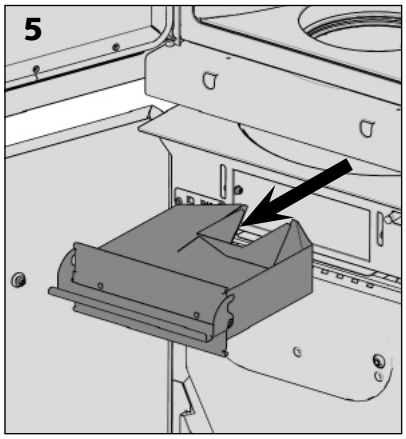

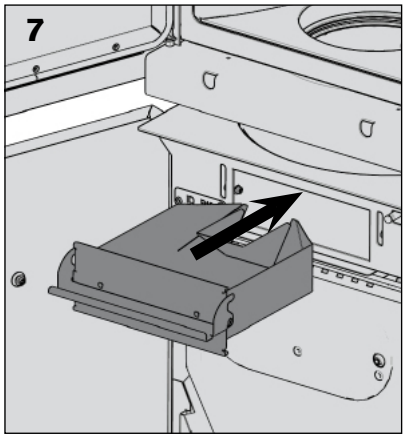

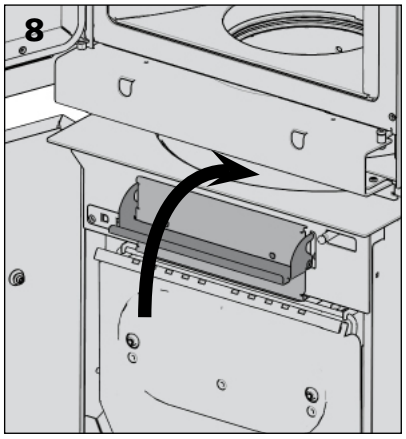

> **Avant chaque démarrage, actionner la commande du décendreur (faire une dizaine de mouvements).**

> Vérifier qu'à la fin de la manipulation, la commande revienne bien à sa position initiale (tige vers la droite).

Note:
Pour vérifier que la grille tourne correctement et reprend bien sa position d'origine, ainsi que pour vérifier que le décendrage est efficace et que la grille est propre, vous pouvez ouvrir la porte, enlever l'anneau vermiculite et le modeleur de flamme afin de découvrir la grille de décendrage.
Pour connaitre la marche à suivre voir chapitre "entretien hebdomadaire" paragraphe "nettoyage de la grille de décendrage".

Attention !
N'effectuer le décendrage que lorsque l'appareil est éteint.

> Tous les 150 Kg de pellets brûlés, vider le tirroir à cendres.

Attention !
Ne retirer le cendrier que lorsque l'appareil est éteint.
Ne jamais toucher le cendrier lorsque l'appareil est en fonctionnement (risque de brûlures).

Bien vérifier qu'il n'y ait pas de pellets imbrûlés présents dans le cendrier avant l'allumage de l'appareil.

ALLUMAGE DE L'APPAREIL

Le cycle d'allumage de votre appareil dure une vingtaine de minutes et est constitué des 3 phases suivantes:

- Le passage en revue des différents capteurs
- L'activation des vis de chargement
- L'allumage de la bougie (une fois la quantité de pellets amenés au brûleur suffisante).

Ces étapes se succèdent automatiquement. À la fin de ce cycle, le niveau de puissance ou la température de consigne s'affiche alors à l'écran et permet la navigation.

NOTE : À l'allumage, il se peut que la chambre de combustion se remplisse de fumée. Ce phénomène n'est pas anormal (par ex. granulés légèrement humides, ...) et la fumée disparaîtra à l'apparition de la flamme.

⚠ Ne jamais débrancher l'appareil pendant la phase d'allumage! ⚠ Ne jamais décendrer l'appareil pendant la phase d'allumage!

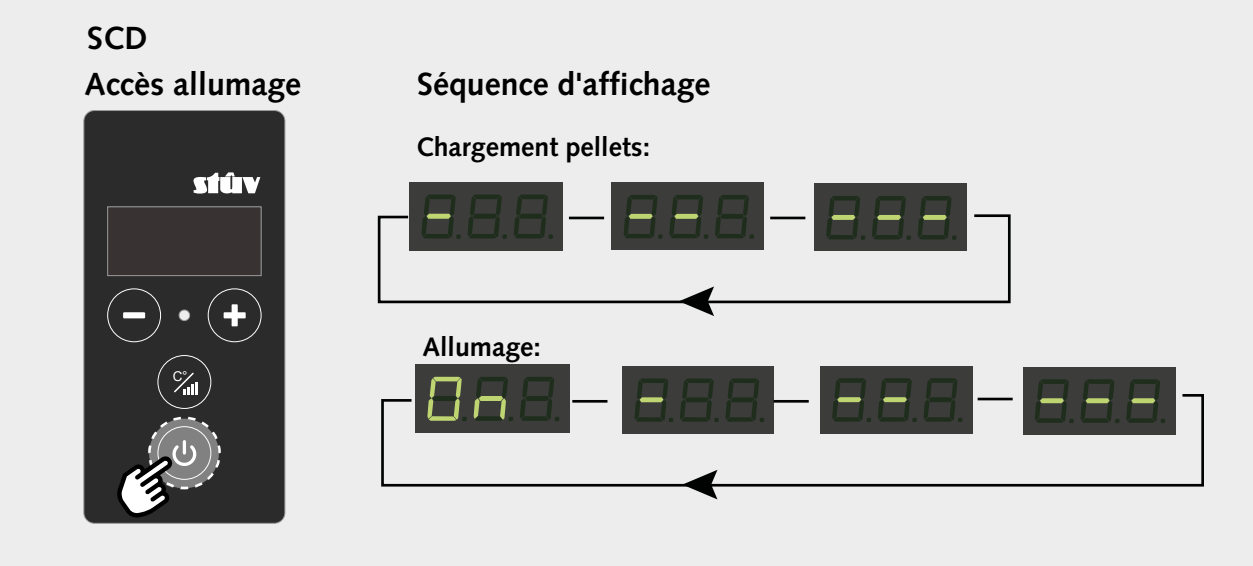

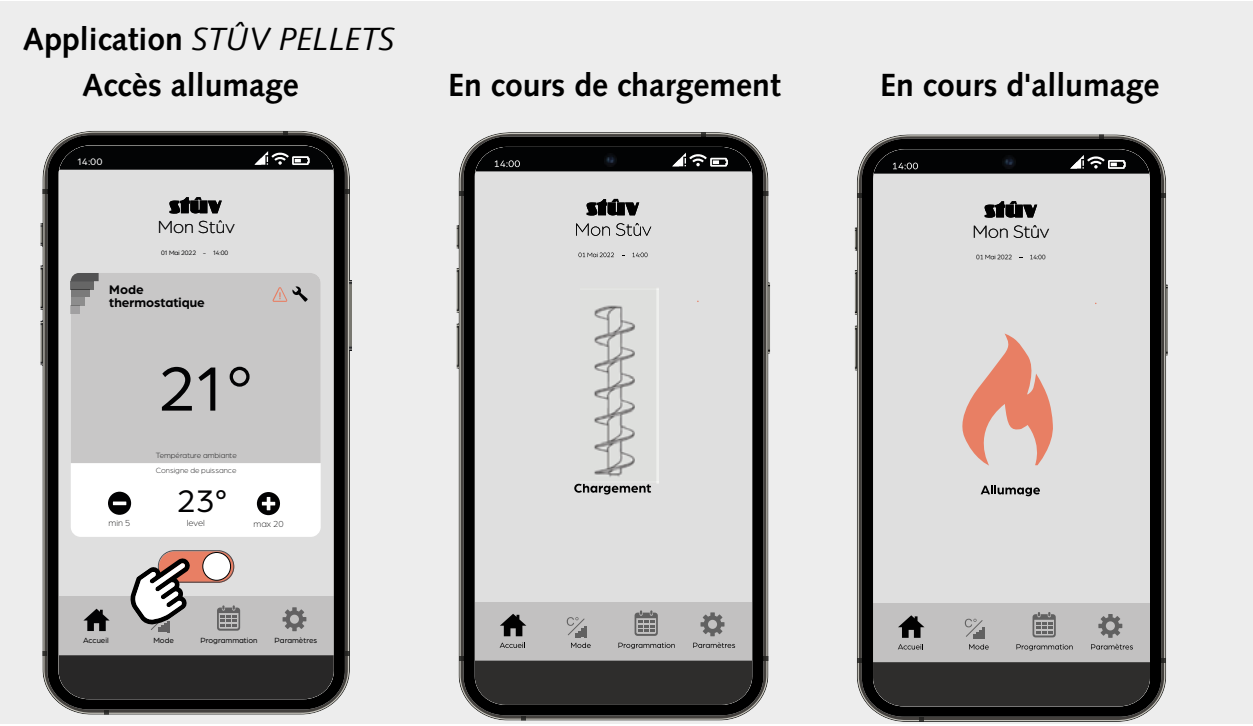

PROGRAMMATION DU CALENDRIER

Disponible uniquement depuis l'application et la télécommande (voir p.33 pour la télécommande), la fonction calendrier vous permet de plannifier le démarrage et l'arrêt automatique du foyer ainsi que de définir les températures de consigne à atteindre.

1. Réglage des températures de consigne

En mode calendrier, l'appareil varie entre un **état éteint** et l'**activation d'un des 3 modes de température** suivant: un niveau inférieur -**Eco**-, un niveau intermédiaire -**Comfort**- et un niveau supérieur -**Max**-. La première étape de la programmation calendrier est de définir ces 3 valeurs.
Pour ce faire, appuyer sur le bouton puis sur l'onglet "**Mode de température**".
Pratiquez un glissement de doigt vers le haut ou vers le bas pour définir la température de chacun des 3 modes. Remarques: il est préférable de choisir des températures croissantes (par exemple jaune: 16°, orange: 19°, rouge : 23°). Appuyer ensuite sur «**Mise à jour des consignes**» pour valider et passer à l'étape suivante.

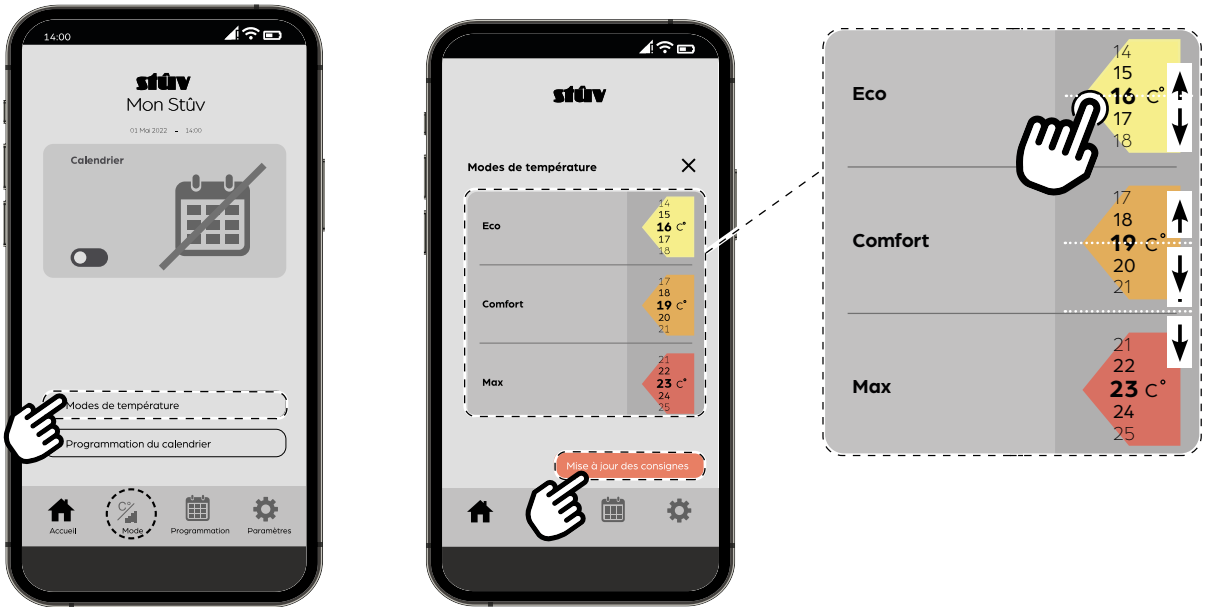

2. Planification du calendrier

La «**Programmation du calendrier**» vous permet d'ajouter des plages horaires sous chacun des jours de la semaine et de leur assigner respectivement un des 3 modes de température définis au point précédent. Veuillez suivre les étapes ci-dessous:

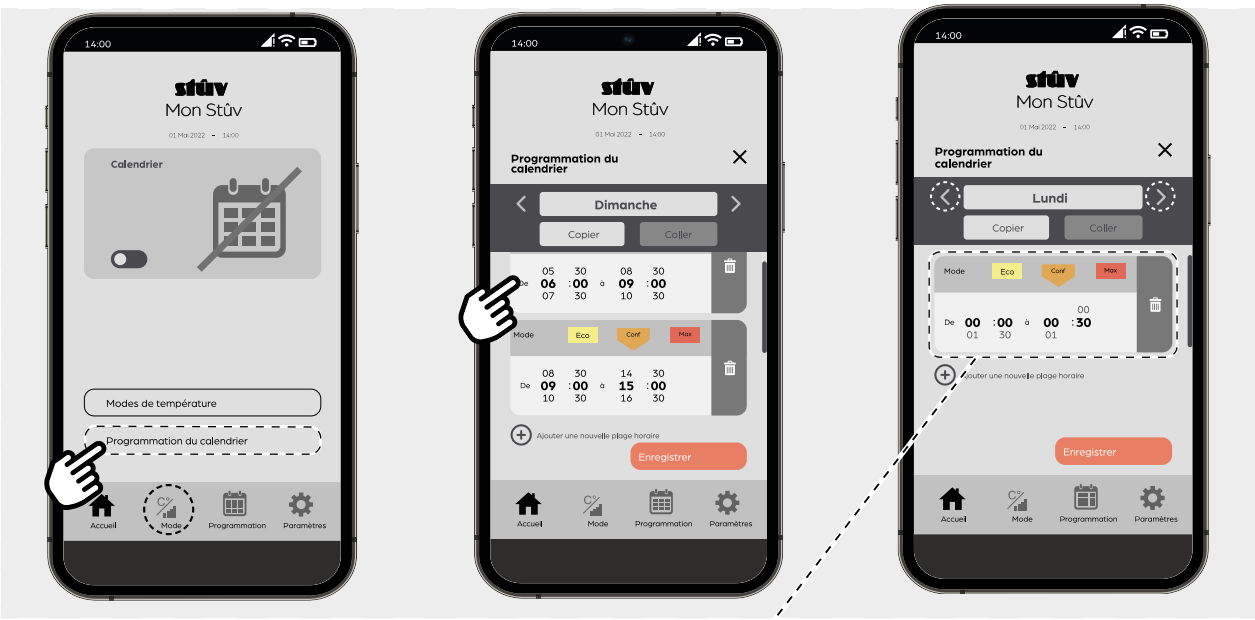

1. Définition d'une plage horaire

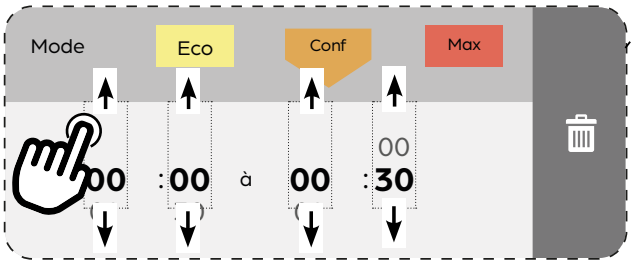

La définition d'une plage horaire se fait par incrémentation de laps d'une demi-heure.
⚠ **Gardez en tête que tout interval de temps entre deux plages horaires successives implique l'extinction de l'appareil.**

2. Assignation d'une des 3 températures de consigne éditées précédemment

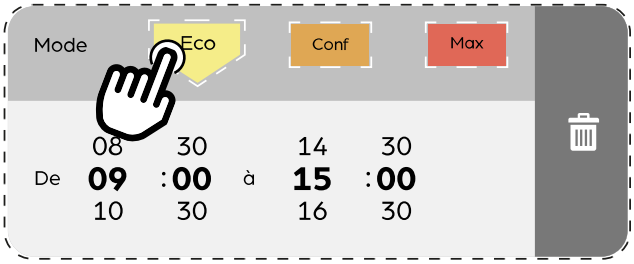

L'attribution d'un des 3 modes de température pour la plage horaire en cours d'édition se fait par une simple pression.

3. Ajout d'une nouvelle plage horaire

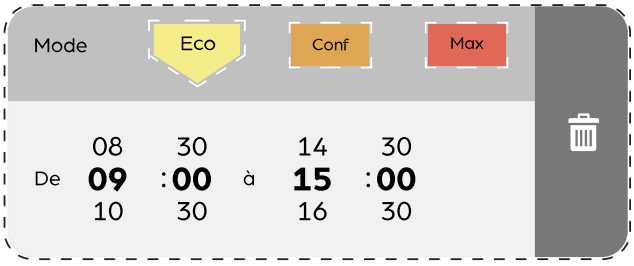

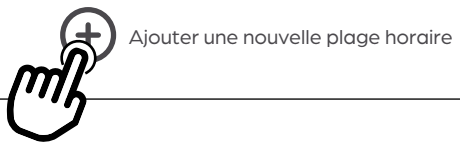

Utilisez les flèches afin de naviguer à travers les différents jours de la semaine et les éditer. Les boutons "**Copier**" et "**Coller**" vous permettent d'appliquer vos présets d'une journée à une autre.

3. Activation/Désactivation du mode calendrier

Désactivation par le SCD

⚠ Bien que l'activation et la programmation du calendrier nécéssite l'usage de l'application ou de la télécommande, **le SCD vous permet à tout moment de rebasculer directement en mode manuel. Pour ce faire, opérez un simple "appuis court" sur le bouton .**

Désactivation du mode calendrier (appuis court)

⚠ NOTE :
L'extinction/l'allumage MANUEL d'un foyer programmé en mode calendrier implique la désactivation du calendrier!

Affichage du SCD en mode calendrier actif

État du P10.3	État du calendrier	Affichage en boucle
ON	ON (ex: T° ambiante de 23°C)	CAL / t.23
OFF	**ON**	CAL / OFF

Activation/désactivation par l'application

(NOTE: Pour la télécommande, référez-vous aux consignes p.38).

RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DE L'APPAREIL

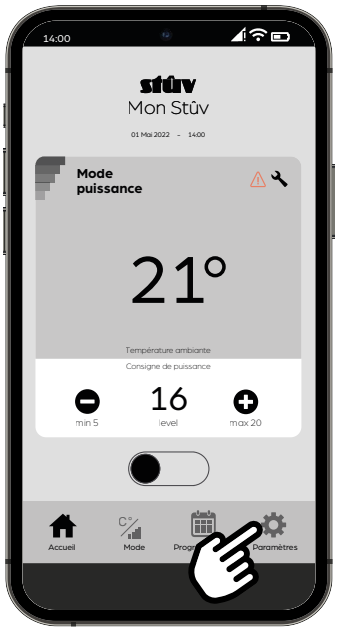

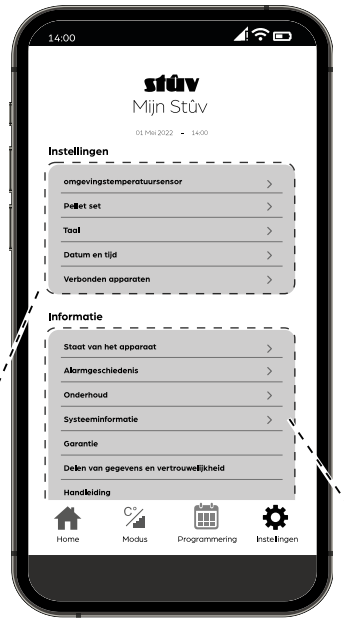

Le bouton ⚙ vous permet d'accéder aux réglage des paramètres de l'appareil et de consulter les informations liées à son fonctionnement.

Réglages

- Sonde de température ambiante >
- Pellet set >
- Langues >
- Date & heure >
- Appareils connectés >

Informations

- État de l'appareil >
- Historique des alarmes >
- Entretien >
- Informations système >
- Garantie
- Partage des données et confidentialité
- Mode d'emploi

Sonde de température

La sélection "**sonde de température ambiante**" permet de selectionner l'origine de la mesure de la température: soit la sonde intégrée à la télécommande, soit celle intégrée au foyer.
Lorsque la sonde de température de la télécommande est activée, l'appareil régule sa température en fonction des données envoyées par la télécommande. Dans le cas contraire, la sonde de mesure de la température se trouve dans l'appareil.

Si vous optez pour une régulation via la sonde de la télécommande, placez-la dans un lieu adéquat : pas trop exposé au soleil, pas trop proche de la lanterne du poêle, ne pas la laisser dans une autre pièce que celle où est installé le Stûv P10.3, etc.

⚠ **Attention:** si la télécommande s'éteint (par exemple parce-que la batterie est completement déchargée), la sonde du foyer prend automatiquement le relai.

Remarque: Il est normal de constater un léger écart entre les températures mesurées par la sonde de la télécommande et celle du foyer.

Pellet Set

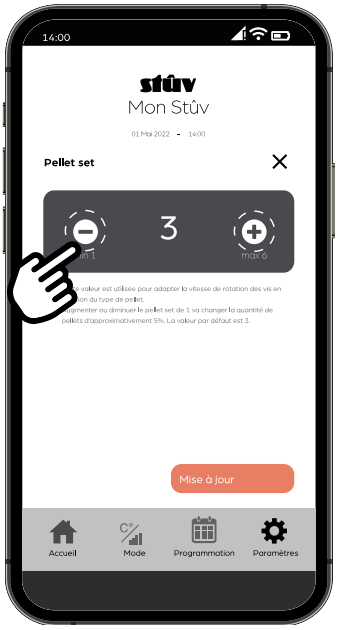

Le débit de granulés dans le système d'alimentation est dépendant des caractéristiques du granulé (longueur, densité …). Il peut donc différer d'une marque à l'autre. Par exemple, les granulés de faible longueur ont tendance à monter plus rapidement dans les vis d'Archimède, même si celles-ci tournent à vitesse constante.

Pour compenser cette différence de débit, il est possible de corriger la vitesse des vis d'Archimède de -15% à +15% par rapport à la valeur de référence (La vitesse de l'extracteur des fumées n'est quant à elle pas modifiée, le but étant d'obtenir un ratio air/combustible correct). Ceci est possible via le menu SET GRANULES.

Lors du fonctionnement stabilisé (après environ 1h) au niveau de puissance Pniveau20, l' indice suivant peut indiquer un débit de pellet insuffisant, et donc une nécessité d'augmenter le niveau du SET GRANULES :

- Flamme courte et vive
- Voile blanc sur la vitre

les indices suivants peuvent indiquer un débit de pellet excessif, et donc une nécessité de diminuer le niveau du SET GRANULES :

- Flamme très haute et colorée (touche le haut de la chambre de combustion)
- Vitre se noircit

Lors de l'augmentation du niveau SET GRANULES au-dessus du niveau 3 (augmentation des vitesses des vis d'Archimède), le niveau de puissance est volontairement bridé : il est donc normal de ne plus pouvoir atteindre le Pniveau 20.

> Niveau de puissance maximum en fonction du set granulés:

Set granulés	Puissance max
0	20
1	20
2	20
3	20
4	19
5	18
6	17

EXTINCTION

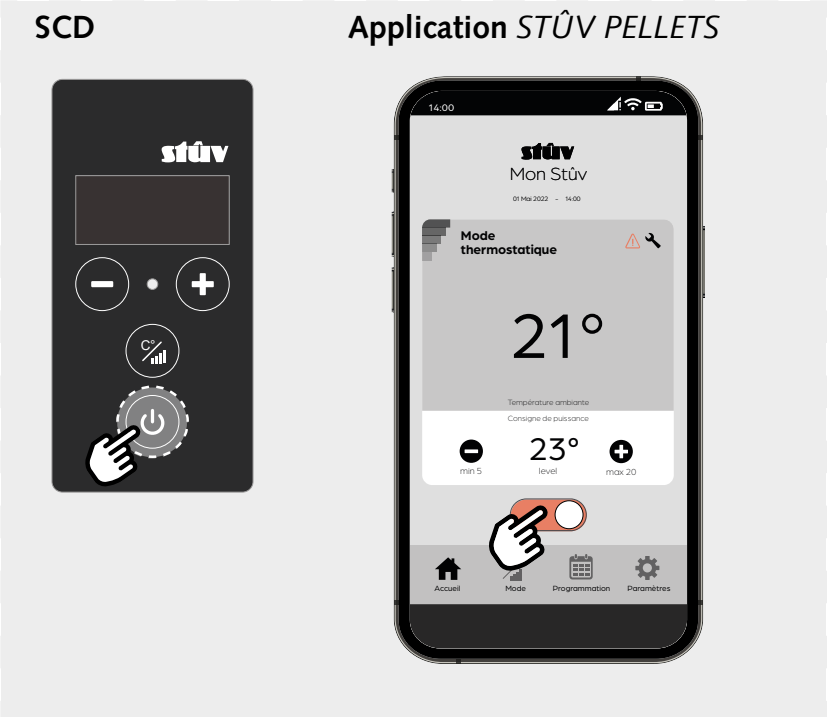

Une fois le cycle d'extinction initié, l'apport en granulés du réservoir est intérrompu et la seconde vis de chargement se vide complètement. Le Stûv P10.3 continue donc à fonctionner pendant approximativement 15 minutes à une puissance équivalente à P10.

⚠ **Ne jamais débrancher l'appareil pour l'éteindre! (même en cas d'alarme) (sauf en cas de feu de cheminée)**

⚠ **Ne jamais décendrer pendant la phase d'extinction!**

⚠ **Durant la première minute de la phase d'extinction, il est possible de relancer directement l'appareil en appuyant de nouveau sur ⏻. Une fois cette minute dépassée, le cycle d'extinction est lancé et l'arrêt total de l'appareil doit s'opérer (30 à 90 minutes) avant de pouvoir le relancer. Pendant ce laps de temps, l'appareil restera chaud et continuera à diffuser de la chaleur. Cette étape garanti l'usage sécurisé de votre foyer.**

AVERTISSEMENTS

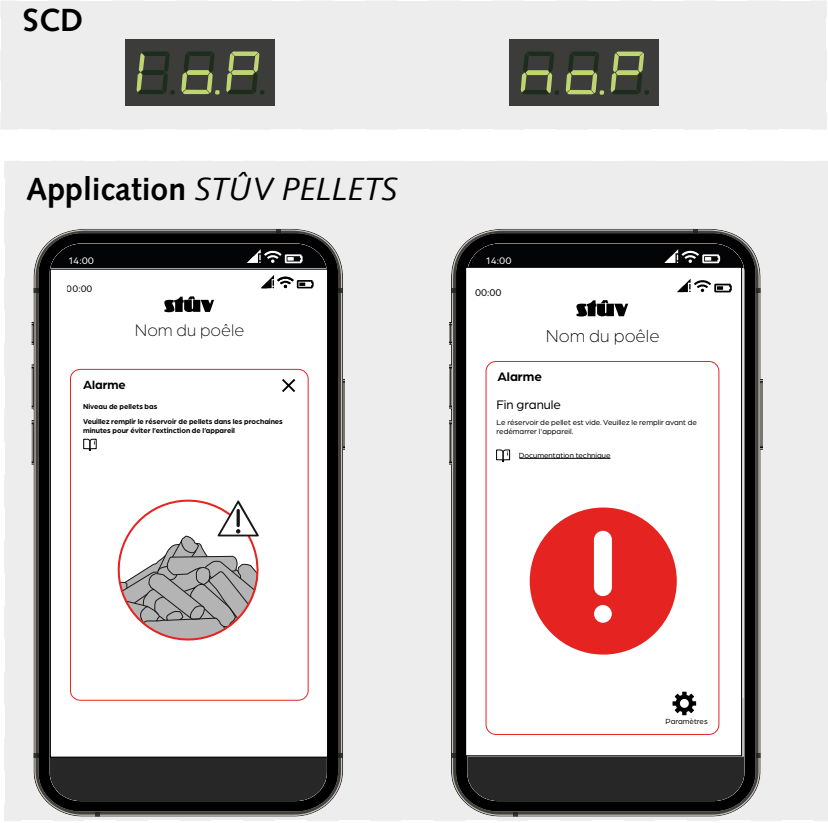

Pré-alarme "basgranule"

Cet avertissement indique que le niveau de granulés dans le réservoir est bas.

> Si le réservoir n'est pas rechargé dans le délai indiqué sur la télécommande, le foyer s'éteindra et indiquera alors "fingranule".

Alarme "fingranule"

Cet avertissement indique que le foyer est entrain de s'éteindre ou s'est éteint car le réservoir de granulés est vide.

> Laisser l'appareil s'éteindre
> Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage.
> Remplir le réservoir de granulés avant de redémarrer l'appareil.

Entretien quotidien

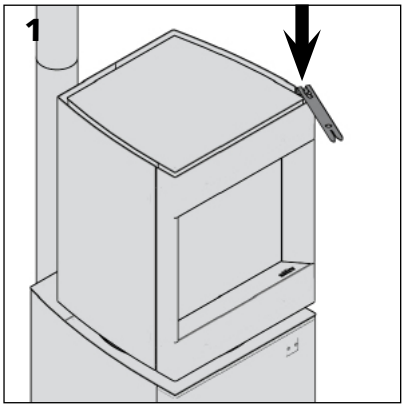

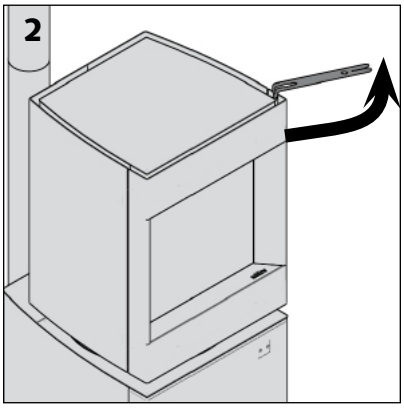

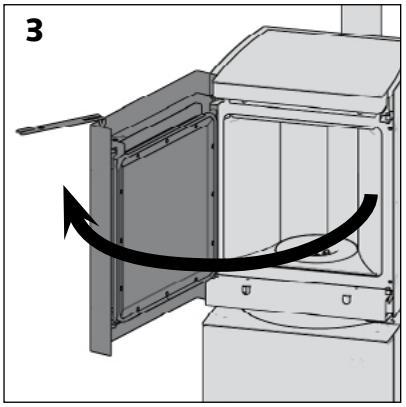

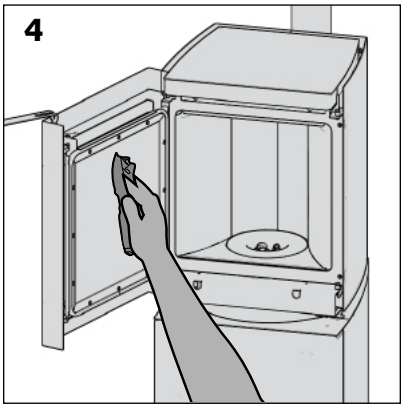

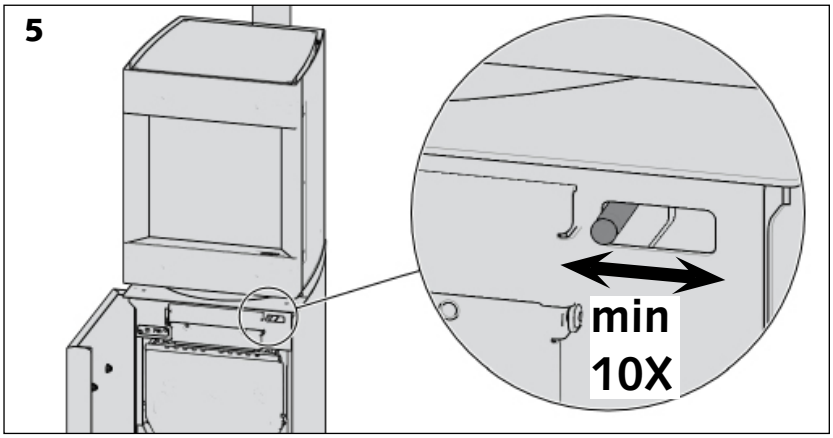

Attention

Avant de procéder à l'entretien, attendre le refroidissement complet.

Entretien des parties métalliques

Nettoyer avec un chiffon sec.

Nettoyage de la vitre

> Ouvrir la porte de la chambre de combustion à l'aide de la main froide [schémas 1,2 et 3].

> Nettoyer la vitre à l'aide d'un produit d'entretien prévu pour les vitres ordinaires [schéma 4].

Attention !
L'usage de produits décapants pour four provoque une destruction rapide des joints et détériore la peinture.

> Bien sécher la vitre car les résidus graisseux fixent la fumée.

Décendrage

Avant l'allumage de l'appareil :

> Ouvrir la porte basse.

> Utiliser la commande de décendrage, faire une dizaine de mouvements vigoureux de la droite vers la gauche [schéma 5].

> Vérifier qu'à la fin, la commande ait bien repris sa position initiale (tige à droite).

Attention! Ne décendrer que quand l'appareil est éteint!

Scannez le code QR ci-dessous ou rendez-vous sur la chaine Youtube de Stûv pour visionner la vidéo "Conseils d'entretien et d'utilisation du Stûv P-10"

www.youtube.com/stuvstoves

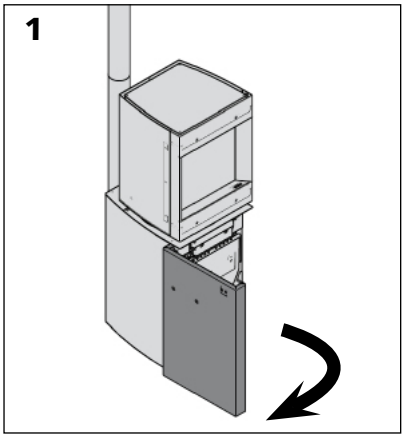

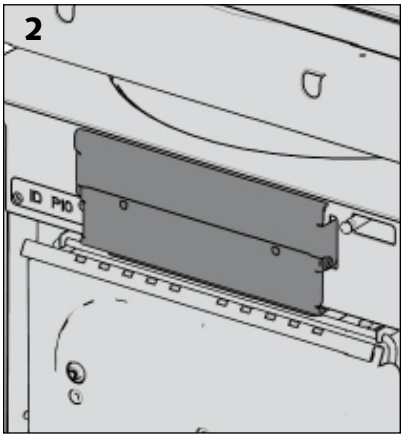

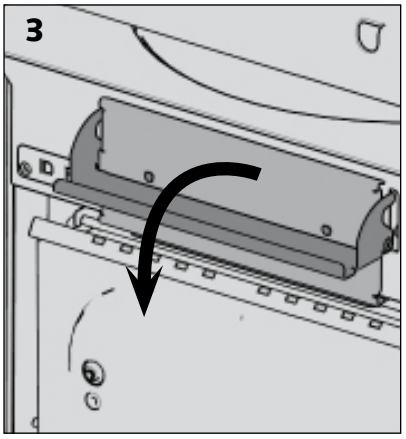

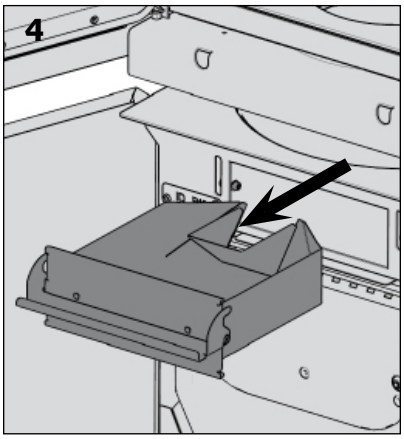

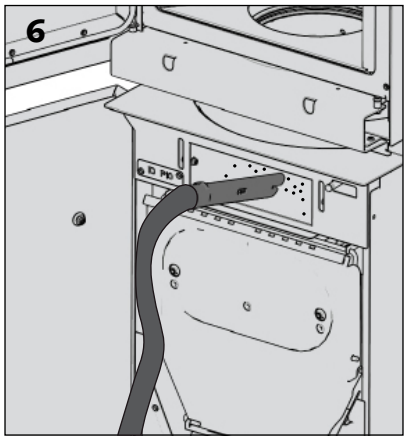

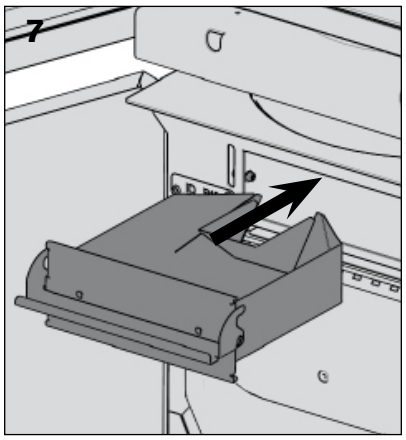

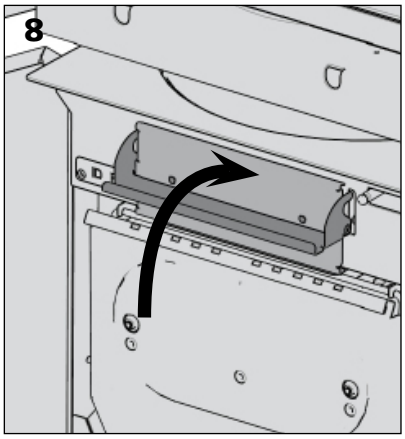

Attention

Avant de procéder à l'entretien, attendre le refroidissement complet.

Vidage du tiroir à cendres et nettoyage de son logement.

> Tous les 150 Kg de pellets brûlés, vider le tiroir à cendres.

Attention !
Ne retirer le tiroir à cendres que lorsque l'appareil est éteint.
Ne jamais toucher le tiroir à cendres lorsque l'appareil est en fonctionnement (risque de brûlures).

Prendre garde que les braises et cendres soient froides avant de les jeter dans un contenant pouvant brûler ou fondre.

Une fois vide, veillez à replacer le tiroir à cendres bien au fond de son logement et assurez-vous qu'il soit correctement fermé, si ce n'est pas le cas, l'appareil émettra une alarme FUITE.

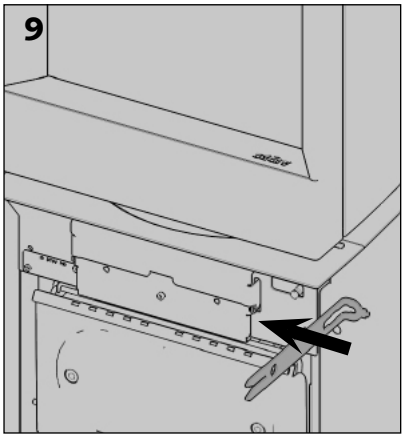

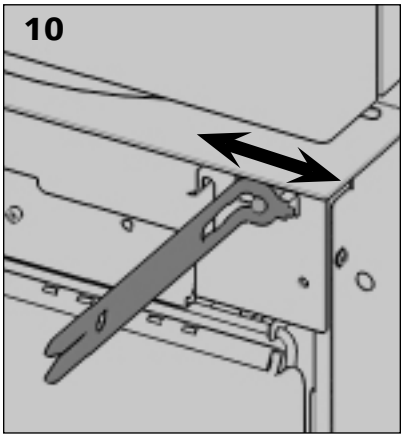

Si vous avez besoin d'actionner la grille ou d'enlever le cendrier alors que l'appareil est chaud, faites ces différentes opérations à l'aide de la main froide.

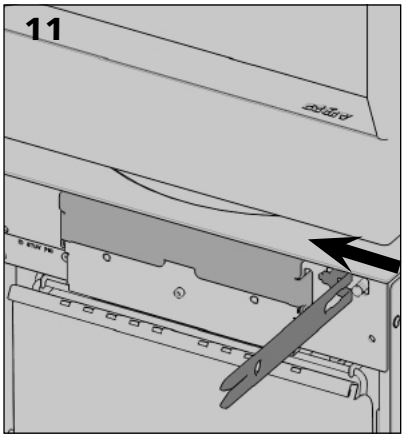

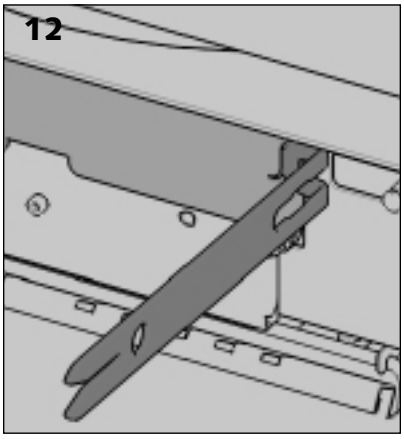

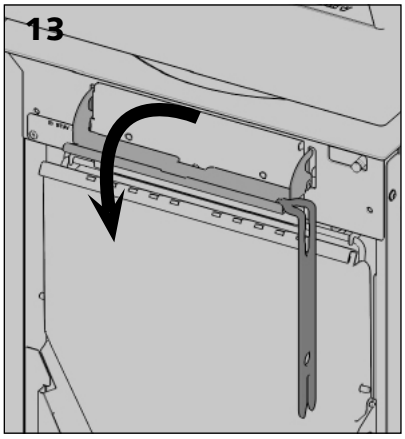

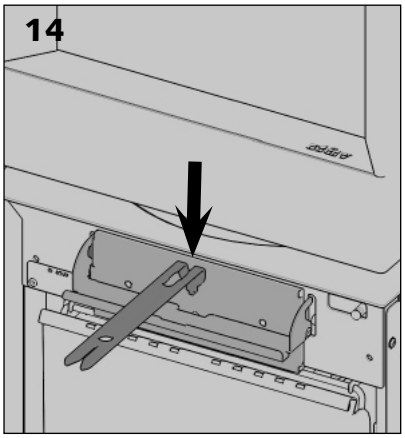

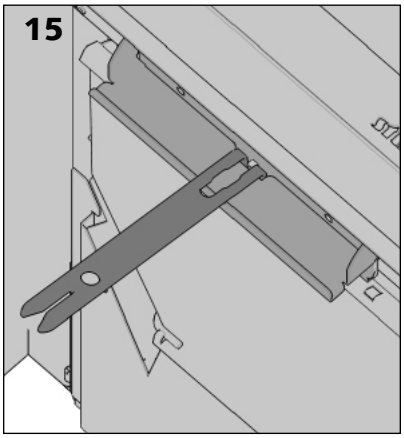

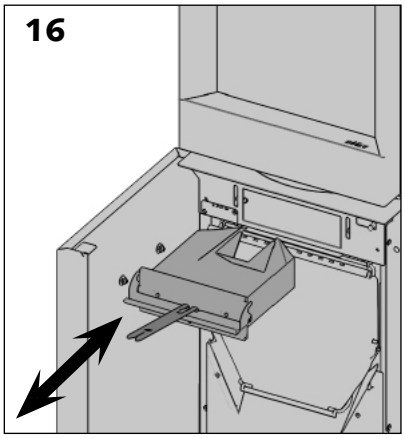

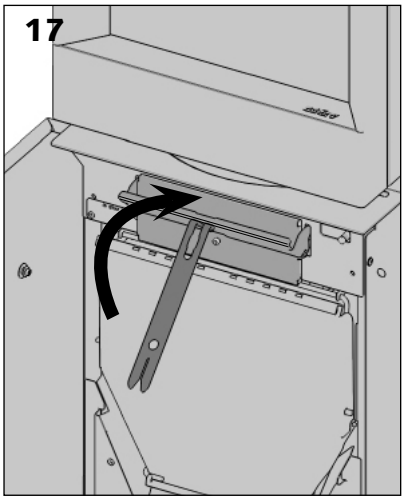

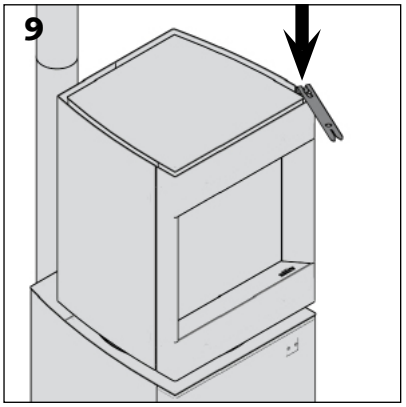

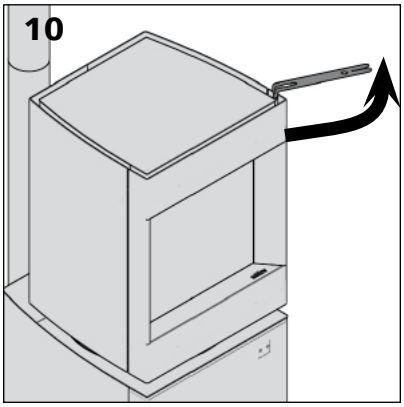

Nettoyage de la chambre de combustion.

> Ouvrir la porte de la chambre de combustion à l'aide de la main froide [shémas 9, 10 et 11].

> Aspirer l'intérieur de la chambre de combustion [schéma 12].

> Prendre soin de bien refermer la porte à l'aide de la main froide. S'assurer que la porte est correctement verrouillée.

Attention!
Il est proscrit d'ouvrir la porte de la lanterne tant que l'appareil est chaud.

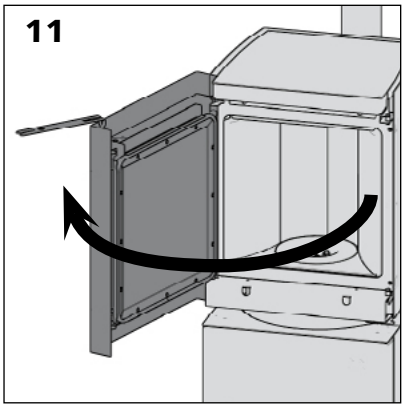

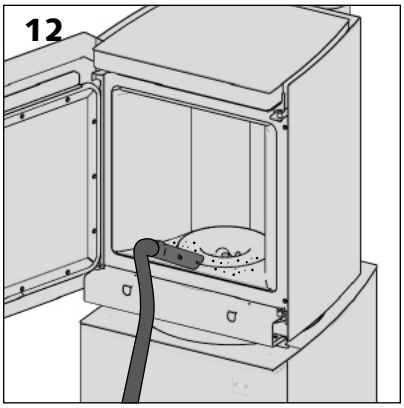

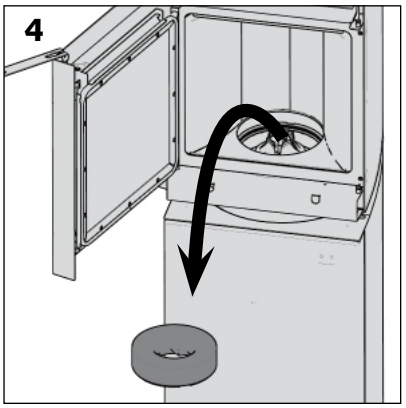

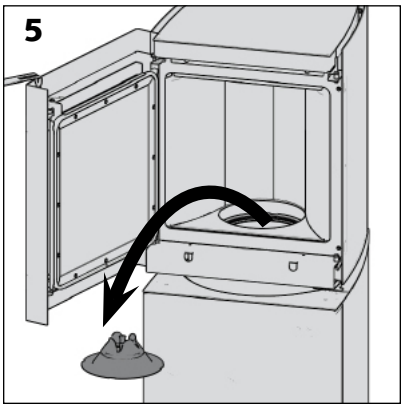

Nettoyage de la grille de décendrage

> Enlever l'anneau en vermiculite.

> Enlever le modeleur de flammes.

> Aspirer les grilles.

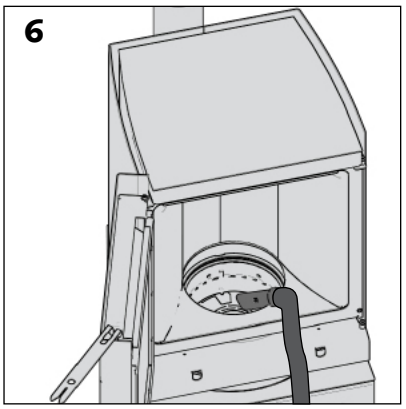

Scannez le code QR ci-dessous ou rendez-vous sur la chaine Youtube de Stûv pour visionner la vidéo "Conseils d'entretien et d'utilisation du Stûv P-10"

www.youtube.com/stuvstoves

L'entretien annuel de votre Stûv P-10 est essentiel à son bon fonctionnement et doit être fait par un **professionnel agréé par Stûv.**

Annuellement ou toute les 1500 heures de fonctionnement (la télécommande affiche alors un message pour vous avertir qu'il est temps de prendre contact avec le professionnel en charge de l'entretien de votre appareil [schéma 1]), il convient alors de :

- vider et nettoyer le réservoir à granulés.

Attention !
Ne remplir le réservoir qu'au moment de la réutilisation de l'appareil (afin d'éviter que les granulés ne se détériorent).

- nettoyer l'extracteur, sa loge, les 2 collecteurs de fumée et la prise de pression de sécurité
- nettoyer l'échangeur.
- nettoyer le conduit de raccordement à la cheminée et ramoner la cheminée.
- contrôler le joint de porte, le remplacer si nécessaire.
- contrôler le joint de l'extracteur, le remplacer si nécessaire.
- contrôler le joint de la soupape de surpression, le remplacer si nécessaire.
- contrôler le coude d'alimentation du brûleur, le remplacer si nécessaire.
- contrôler l'indicateur de surchauffe.
- vérifier et nettoyer les différents éléments du brûleur.
- Ré-initialiser le décompte d'heures de fonctionnement avant le prochain entretien (dans le menu "installateur" de la télécomande).

Remarque:

La garantie légale et l'extension de garantie Stûv ne sont pas applicables à des appareils qui n'ont pas été entretenus comme indiqué ci-dessus.

Tableau des entretiens annuels

Veillez à conserver ce tableau et à la faire completer par votre cheministe lors de chaque entretien. En cas de problème, la garantie légale et l'extension de garantie Stûv ne seront applicables qu'à des appareils ayant été entretenus selon les modalités décrites au chapitre précédent.

Date	Heures totales de fonctionnement	Ramonage	Nettoyage du réservoir à granulés	Nettoyage de l'extracteur de fumée	Nettoyage de l'echangeur	Contrôle des joints	Vérification des éléments du brûleur	Réinitialisation du compteur d'heures	Intervenant	Remarques (veuillez indiquer toutes les alarmes enregistrées, ...)
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....

Interrupteur d'urgence

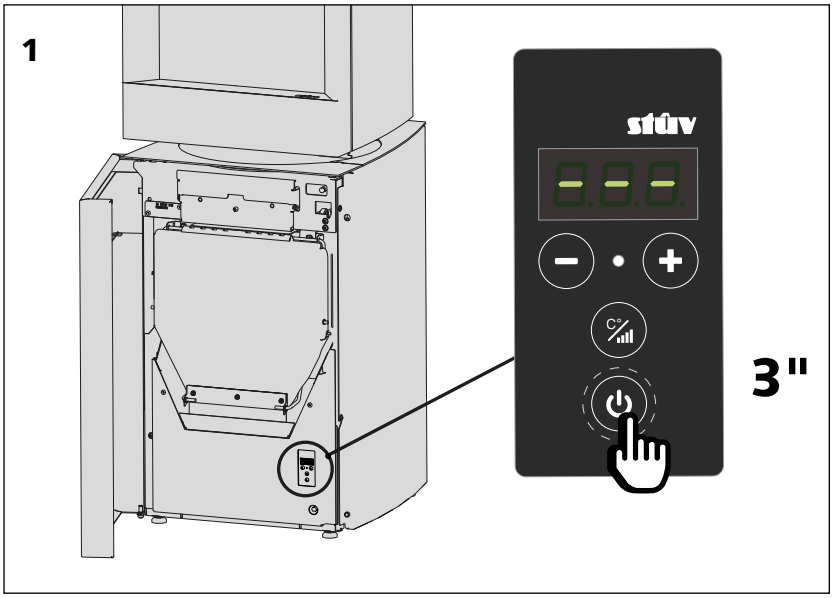

Dans l'éventualité d'un disfonctionnement ou d'un défaut d'accès à l'application ou à la télécommande, une pression de 3 secondes sur le bouton ⏻ dus **SCD** vous permet de forcer l'extinction de l'appareil.

Cet interrupteur peut également être utilisé de la même manière pour allumer le foyer si nécessaire. L'appareil démarrera alors dans le dernier mode utilisé (calendrier exclu).

⚠ **L'utilisation de l'application ou de la télécommande reste à privilégier!**

QUE FAIRE EN CAS D'ALARME?

Lorsqu'une alarme survient, le foyer émet un signal sonore et affiche un message d'avertissement sur l'ensemble des 3 interfaces. La procédure à suivre est la suivante:

1. **Identifiez le type d'alarme** affiché sur l'interface. **Référez-vous à la description de l'alarme correspondante** [voir listing des signaux d'alarme ci-dessous*].

2. **Commandez l'extinction de l'appareil** (commande uniquement opérationnelle 5 min. après l'apparition du message d'alarme) . Pour ce faire, appuyer longuement (**plus de 3 sec.**) sur le bouton ⏻ du SCD.

   ⚠ **ATTENDEZ LE REFROIDISSEMENT COMPLET DE L'APPAREIL avant toute intervention !!!**

3. **Opérez les préconisations d'usage** décrites sous l'alarme correspondante [voir page suivante] .

* **Listing des alarmes**

Affichage SCD	Affichage appli/télécommande
A.60	Température maximum
A.61	Dépression
A.62	Sonde de T° ambiante
A.63	Sonde de T° fumées
A.64	Extracteur
A.65	Vis 1
A.66	Flux
A.67	Pas d'allumage
A.68	Pas de flamme
A.69	Vis 2
A.70	Température des fumées
A.71	Température carte électronique
A.72	Fuite
A.73	Décendrage
A.74	Rapport entre les vitesses de vis
A.77	Trappe de chargement ouverte
A.87	Blackout

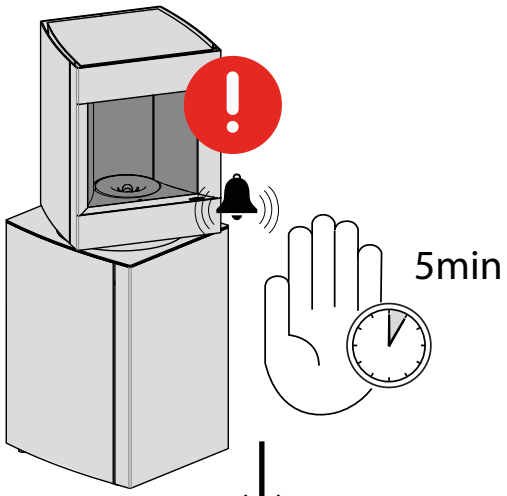

1. Identifiez le type d'alarme

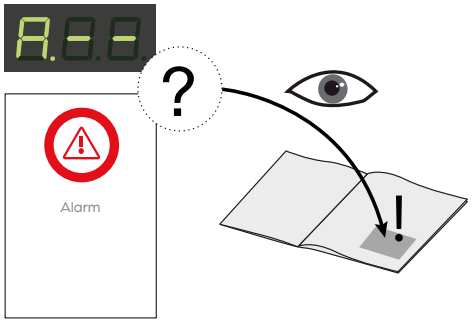

2. Commandez l'extinction de l'appareil.

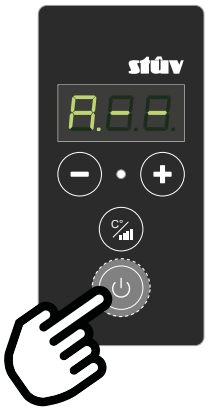

3" (appuis long)

3. Appliquez les préconisations d'usage [voir page suivante].

⚠ **ATTENDEZ LE REFROIDISSEMENT COMPLET DE L'APPAREIL AVANT TOUTE INTERVENTION!**

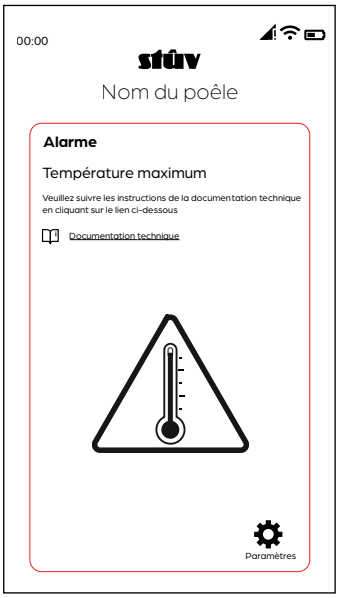

Alarme "température max."

Cette alarme traduit une surchauffe de l'appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, **effectuer le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire").**

> Vérifier que la grille est bien positionnée [schéma 1].

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

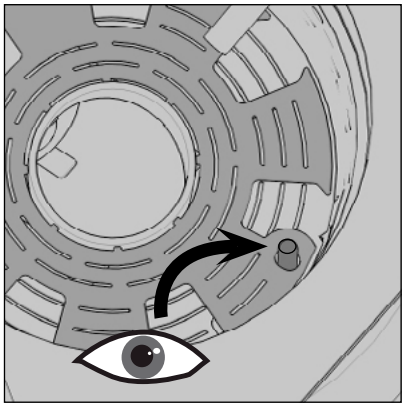

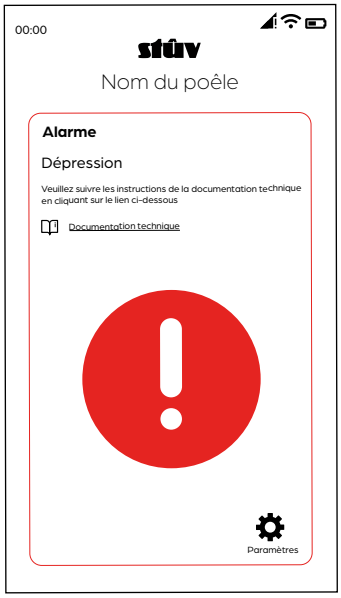

Alarme "dépression"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement du pressostat ou un manque de dépression.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, nettoyer la grille et vider le tiroir à cendres.

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

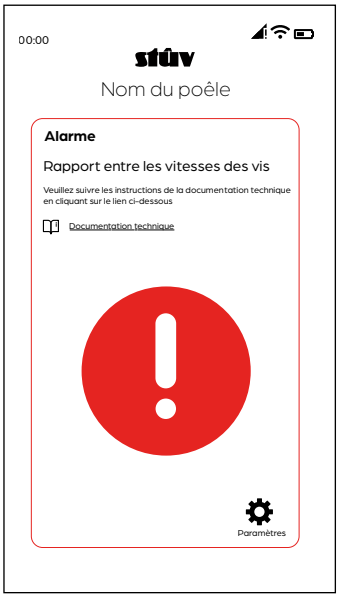

Alarme "sonde d'ambiance"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de température ambiante sur l'appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l'installateur.

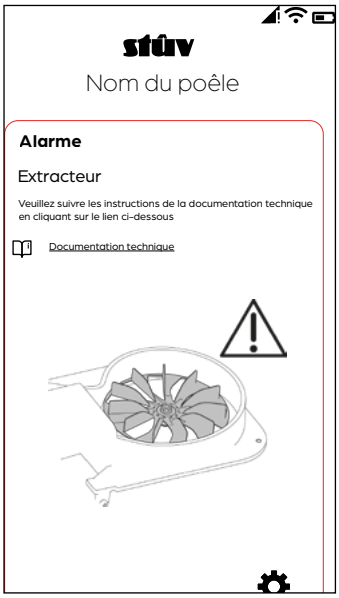

Alarme "sonde température des fumées"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de température de fumée sur l'appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l'installateur.

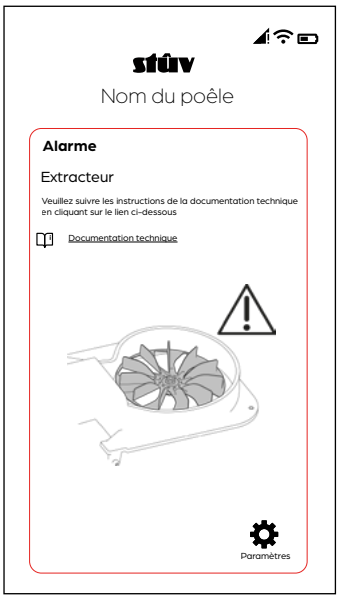

Alarme "extracteur"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de l'extracteur de fumée ou de son capteur de vitesse.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l'installateur.

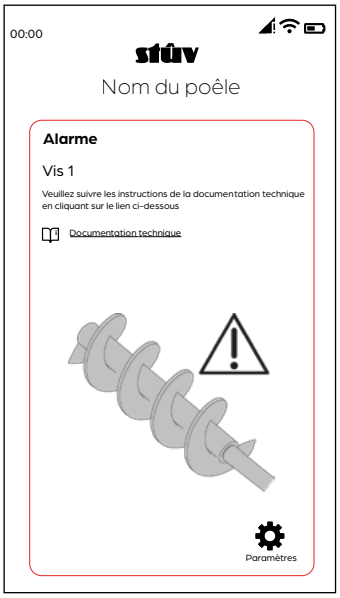

Alarme "vis 1"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la vis primaire ou de son capteur de vitesse.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l'installateur.

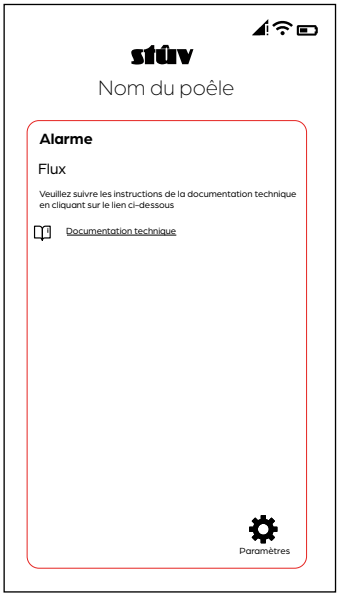

Alarme "flux"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement du capteur de flux.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l' installateur.

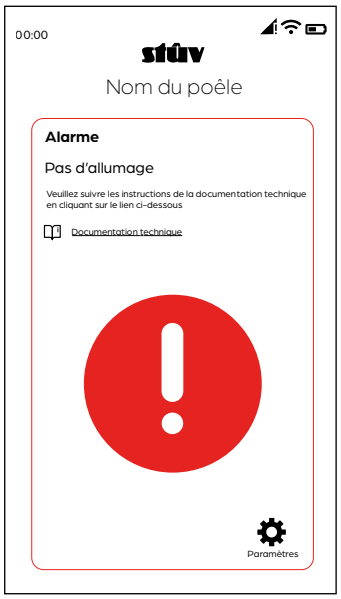

Alarme "pas d'allumage"

Cette alarme traduit un défaut d'allumage.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> **Attention!**
Une fois l'appareil éteint et refroidi, **effectuer le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire") en s'assurant qu'aucun pellets imbrulés ne reste sur la grille du brûleur** puis vider le tiroir à cendres.

> Vérifier qu'il y a encore suffisament de granulés dans le réservoir.
Si ce n'est pas le cas, remplir le réservoir.

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

Alarme "pas de flamme"

Cette alarme traduit une température de fumée anormalement basse signifiant que la flamme s'est probablement éteinte.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage en s'assurant qu'**aucun pellets imbrulés ne reste sur la grille du brûleur** et vider le tiroir à cendres.

> Vérifier qu'il y a encore suffisamment de granulés dans le réservoir. Si ce n'est pas le cas, remplir le réservoir et tenter de rallumer l'appareil. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

> Si le réservoir est plein ou si l'alarme s'affiche alors qu'une flamme est bien présente, contacter l'installateur.

Alarme "vis 2"

Cette alarme traduit un colmatage ou un dysfonctionnement de la vis secondaire ou de son capteur de vitesse..

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur ⌂

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, **effectuer le décendrage et le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire") en s'assurant que la sortie du tube d'alimentation en granulés ne soit pas obstruée par un bouchon de cendres ou de granulés imbrulés. Le cas échéant, nettoyer la sortie du tube avec un aspirateur.**

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

Alarme "température des fumées"

Cette alarme traduit une mesure trop élevée des températures de fumée.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuementsur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage et vider le tiroir à cendres.

> Vérifier la qualité du granulé utilisé, un pellet trop court entraine une température de fumée trop élevée. En cas de doute, changer de granulé.

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

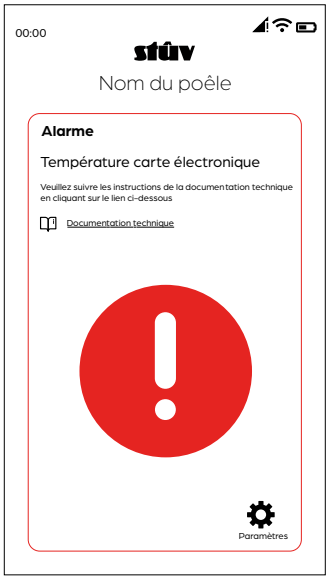

Alarme "température carte électronique"

Cette alarme apparait lorsque la carte électronique dépasse 70°C.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l'installateur.

Alarme "fuite"

Cette alarme apparait lorsque le capteur de débit mesure un débit trop faible.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage et vider le tiroir à cendres.

> Vérifier que la porte de la lanterne est bien fermée et vérouillée. Vérifier que la trappe de chargement du réservoir est bien fermée et qu'aucun granulé n'est coincé dans le joint d'étanchéité de celle-ci. Vérifier que le cendrier est bien au fond de son logement et correctement fermé et vérouillé. Vérifier que le conduit de cheminée et/ou la sortie du conduit ne soit pas obstrué.

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

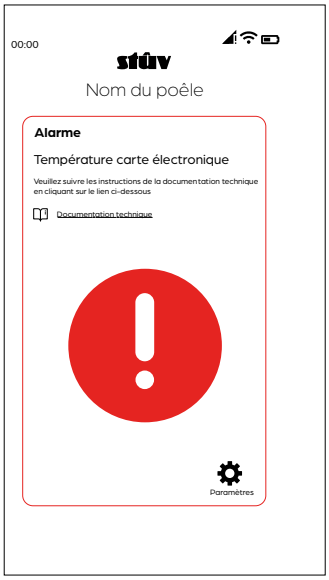

Alarme "décendrage"

Cette alarme indique que la position de la grille de décendrage n'est pas correcte. **Si cette alarme s'affiche :**

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, **nettoyer la grille du brûleur en s'assurant qu'aucun pellets imbrulés ne bloque la grille en position ouverte et vider le tiroir à cendres.**

> Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

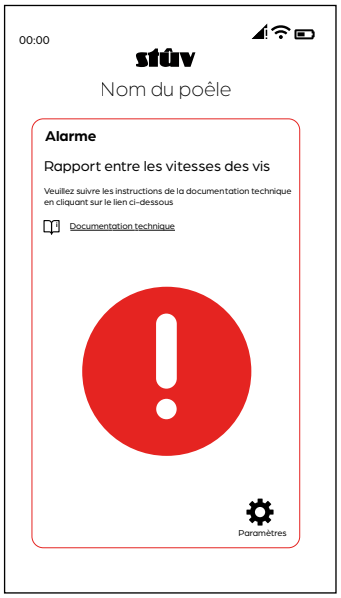

Alarme "rapport vitesse des vis"

Cette alarme traduit un rapport de vitesse anormal entre les vis 1 & 2.

Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Contacter l' installateur.

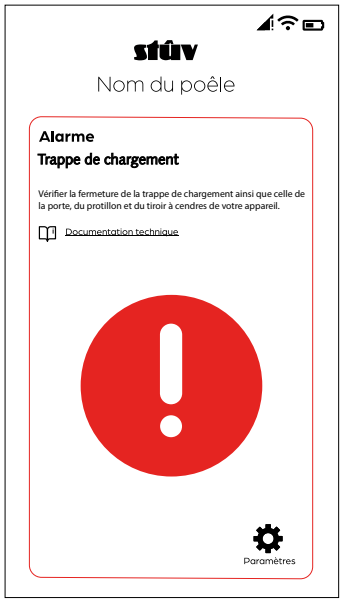

Alarme "trappe de chargement"

Cette alarme indique que que la trappe de chargement est restée trop longtemps ouverte. Vérifiez sa fermeture ainsi que celle de la porte, du portillon et du tiroir à cendres de votre appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage.

> Remplir le réservoir de granulés avant de redémarrer l'appareil.

> Si l'alarme subsiste, contacter l'installateur.

Alarme "BLACKOUT"

Cette alarme indique qu'une panne d'électricité de plus de 2 minutes est survenue alors que le foyer était en fonctionnement.
Si cette alarme s'affiche :

> Attendre 5 minutes puis prendre note de l'alarme et l'acquitter en appuyant longuement sur le bouton ⏻ du SCD.

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, nettoyer la grille du brûleur en s'assurant qu'**aucun pellets imbrulés ne reste sur la grille du brûleur** et vider le tiroir à cendres.

> Effectuer un nouveau démarrage.

Alarme "communication télécommande"

Cette alarme apparait lorsque la télécommande ne parvient plus a communiquer avec le poêle.

Si cette alarme s'affiche :

> Rapprocher la télécommande du foyer, elle est peut-être hors de portée.

> Si l'appareil etait en fonctionnement lors de l'alarme, il continue de fonctionner dans le dernier mode connu jusqu'à ce que le réservoir de granulés soit vide ou que le bouton d'arrêt d'urgence soit actionné.

> Si l'appareil était éteint au moment de l'alarme, vérifier qu'il est bien branché et sous tension.

> Si l'appareil est bien sous tension, effectuer la procédure d'appairage de la télécommande décrite en page 14.

> Si l'alarme subsiste, contacter l'installateur.

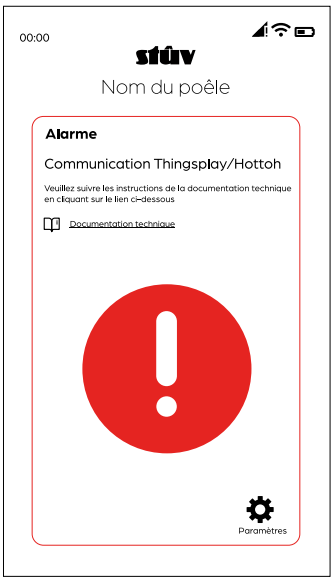

Alarme "communication Thingsplay/Hottoh"

Cette alarme apparait lorsque l'antenne de réception ne communique plus avec la carte électronique du foyer.

Si cette alarme s'affiche :

> Si l'appareil etait en fonctionnement lors de l'alarme, il continue de fonctionner dans le dernier mode connu jusqu'à ce que le réservoir de granulés soit vide ou que le bouton d'arrêt d'urgence soit actionné.

> Une fois l'appareil éteint et refroidi, contacter l'installateur.

Où trouver le numéro de série ?

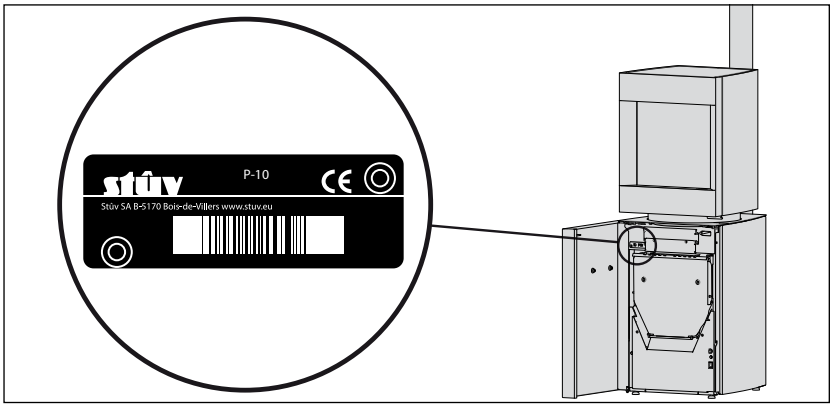

Si vous rencontrez un problème, veuillez prendre contact avec votre installateur en lui communiquant le numéro de série de votre appareil.

L'EXTENSION DE GARANTIE STÛV : UNE DÉMARCHE SIMPLE POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

Ce foyer a été conçu pour vous offrir un maximum de plaisir, de confort et de sécurité. Fabriqué avec le plus grand soin, au départ de matériaux et de composants de qualité, il vous donnera satisfaction durant de longues années.

Si, malgré notre attention, il devait présenter une défectuosité, nous nous engageons à y remédier.

Si vous complétez votre formulaire de garantie endéans les **30 jours**, Stûv vous offre une extension de la garantie légale.

Extension de garantie Stûv

L'extension de garantie Stûv concerne tout utilisateur d'un appareil Stûv (acheteur final). Elle prend cours à la date de facture de vente originale du vendeur à l'acheteur pour les foyers neufs (n'ayant fait l'objet d'aucune exposition ni utilisation). Pour les foyers d'occasion, elle prend cours à la date de facture de vente originale de Stûv au vendeur.

Durée de la garantie

La garantie légale est de 2 ans sur les composants couverts.

La durée de la garantie étendue est de :

3 ans sur le corps du foyer

2 ans sur les composants électriques et électroniques (ventilateur, thermostat, interrupteur, câblage, carte électronique,...)

3 ans sur les autres pièces (grille de fond, mécanisme de porte, charnières, fermoirs,...)

Seule la facture de vente établie par le revendeur à l'acheteur final est valable comme preuve pour la garantie.

Le bénéfice du droit à l'extension de garantie se fera sous réserve du respect des conditions d'applications et de la véracité des informations communiquées à Stûv.

Conditions d'application de l'extension de garantie

1. avoir acheté son foyer chez l'un de nos **revendeurs officiels.** La liste est disponible sur notre site www.stuv.com

2. compléter le formulaire en ligne sur http://tech.stuv.com/fr/pellets/garantie/extension-de-garantie.html endéans les 30 jours qui suivent la date de facture de solde.

   Seuls les formulaires dûment complétés seront pris en compte.

Vous recevrez ensuite votre certificat de garantie Stûv, par e-mail à l'adresse communiquée. Conservez bien ce document. En cas de problème avec votre foyer, adressez-vous à votre revendeur.

Les foyers Stûv sont garantis contre :

- les défauts de fabrication,
- les défauts de peinture dans les parties extérieures visibles du foyer.

Les garanties légales et son extension ne couvrent pas:

- les pièces d'usure (ex. grille de décendrage, joints, modeleur flamme, main froide) qui nécessitent d'être remplacées de temps en temps en usage normal,
- le support de grille de décendrage et la vitre du foyer.
- les décolorations apparaissant dans l'acier après utilisation,
- les défauts survenus lors, ou qui seraient la conséquence totale ou partielle :
  - > du non-respect des prescriptions et consignes d'installation, d'utilisation et d'entretien,
  - > du montage/installation, modification ou réparation par des tiers,
  - > d'une installation par un installateur non-agréé (la liste des installateurs agréé est disponible sur www.stuv.com),
  - > de modifications réalisées par l'installateur,
  - > d'un manque d'entretien,
  - > d'une cause extérieure telle qu'inondation, foudre, incendie…,
  - > de l'utilisation d'un combustible inapproprié (Seuls les granulés répondant à la norme ENplus/DINplusA1/NF sont appropriés. Veuillez consultez le mode d'emploi.
  - > de l'obstruction même partielle des conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des fumées,
  - > d'un conduit de fumée inapproprié à l'installation,
- les fissures de chaleur apparaissant normalement dans les parois environnantes,

La garantie est limitée à l'échange des éléments reconnus défectueux, à l'exclusion des frais liés au remplacement, dommages et intérêts. Les pièces de remplacement fournies en garantie sont garanties pour la période de garantie restant à courir.

** extension de la garantie légale (de 2 ans) à 3/2/3 ans sous respect des conditions d'application (voir encadré)*

Complétez votre formulaire de garantie directement en ligne sur www.stuv.com !

Votre responsabilité

Nous vous recommandons instamment :

- de confier son installation (ou en tout cas son contrôle) à un professionnel agréé qui pourra notamment vérifier que les caractéristiques du conduit de fumées correspondent au foyer installé et qui s'assurera que l'installation respecte les exigences nationales et régionales en la matière ;
- de lire attentivement le mode d'emploi et respecter le programme d'entretien ;
- de faire ramoner le conduit régulièrement pour vous assurer un fonctionnement optimal. Nous préconisons le ramonage une à deux fois par an minimum, et impérativement avant de remettre le foyer au feu après une longue période d'interruption, soit en général juste avant la nouvelle saison de chauffe.

Remarque

En tant que consommateur, vous avez des droits légaux au titre de la législation nationale applicable régissant la vente des biens de consommation. Vos droits ne sont pas affectés par la présente garantie commerciale.

DÉCLARATION OF PERFORMANCE (EU305/2011)

Conformément à la norme EN16510-1 & EN16510-2-6:2022

stûv

Informations sur le produit et le fabricant

STÛV P10.3

Appareil de chauffage à granulés de bois domestique sans production d'eau chaude (uniquement granulés de bois)

Produit par : **Stûv s.a**
Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers
Tel.: +32(0)81.43.47.96 - Fax: +32(0)81.43.48.74
info@stuv.com - www.stuv.com

European standards

CE

Laboratoire de test notifié : 0051
1880 - Acteco
Via Amman, 41, 33084 Cordenons PN Italy

Document number: QA231478502
Test report number: 1880-AoP-012-22
System to assess and check the consistency of performance: 3

Hygiène, santé et environnement		
	à puissance nominale	à charge partielle
Émission de monoxyde de carbone (CO)	20 mg/Nm³	137 mg/Nm³
Émission d'oxydes d'azote (NOx)	79 mg/Nm³	58 mg/Nm³
Émission de carbone organique gazeux (OGC)	< 1 mg/Nm³	3 mg/Nm³
Émission de particules fines (PM)	12 mg/Nm³	4 mg/Nm³
Sécurité et accessibilité lors de l'utilisation		
Température de sortie des gaz de combustion	184,6 °C	122,5 °C
Tirage minimal de la cheminée	12 Pa	10 Pa
Débit massique des gaz de combustion	4,9 g/s	4,0 g/s
Économie d'énergie et rétention de chaleur		
Puissance thermique à l'espace	8,1 kW	3,7 kW
Puissance thermique à l'eau	n.a.	n.a.
Rendement	92,0 %	91,6%

Sécurité incendie lors du test de sécurité		
Réaction au feu		A1
température en surface		Pass
Risque d'incendie en cas de chute de combustible en combustion		Pass
Sécurité incendie de l'installation de la cheminée		T400 G
Efficacité de chauffage communiqué à l'espace		
Efficacité saisonnière de chauffage de l'espace à la puissance thermique nominale		89,0 %
Efficacité énergétique	Indice d'efficacité énergétique (IEE)	130
	Classe d'efficacité énergétique	A++
Consommation d'électricité à la puissance nominale		0,028 kW
Consommation d'électricité à en charge partielle		0,025 kW
Consommation d'électricité en mode veille		0,004 kW
Utilisation durable des ressources naturelles		
Durabilité environnementale		NPD
Résistance mécanique et stabilité		
Résistance mécanique (résistance du tuyau)		NPD
Pression maximale de l'eau en fonctionnement		n.a.
Capacité portante de la structure (assurez-vous que le sol est suffisamment résistant pour supporter le poêle et son éventuel revêtement ; consultez un spécialiste en cas de doute)		NPD
Sécurité électrique		Pass
Capacité de nettoyage		Pass

Distances de sécurité minimales par rapport aux matériaux combustibles adjacents **(suivant l'assemblage de test Triedron)**

		Distance totale de sécurité	Espace air de convection *	Épaisseur d'isolant (conductivité thermique de 0.105 W/m.K à 400°C)
Arrière	dR=	**200 mm**	200 mm	-
Côtés	dS=	**150 mm**	150 mm	-
Plafond	dC=	**1000 mm**	1000 mm	-
Dessous	dB=	**0 mm**	0 mm	-
Avant	dP=	**500 mm**	500 mm	-
Sol à l'avant	dF=	**0 mm**	0 mm	-
Aire de radiation latérale	dL=	**1000 mm**	1000 mm	-

*Les distances de sécurité spécifiées sont valables UNIQUEMENT pour les conduits de fumée entièrement isolés avec un isolant ayant une conductivité thermique de 0,07 W/m·K à 400 °C et une épaisseur de 25 mm. Pour tous les autres cas, se référer aux réglementations applicables.

La performance du produit identifié ci-dessus est conforme à l'ensemble des performances déclarées.
Cette déclaration de performance est émise, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié comme suit :

Bois-de-Villers, 13 mars 2025;

Gérard Pitance
Chief Executive and Founder

Jean-François Sidler
Managing Director and Chief Executive

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EU

(conformément à la directive EU Directive 2014/30/EU, 2014/35/EU, 2011/65/EU & 2015/1185/EC)

Fabricant:	STÛV SA Rue Jules Borbouse,4 5170 Bois-de-Villers Belgique
Dénomination produit:	Appareils de chauffage domestiques à granulés de bois à alimentation mécanique sans apport d'eau
Famille de produit:	STÛV P10.3
Standards EU:	Ce produit a été testé selon la norme harmonisée EN16510-2-6:2022.

Législations EU :

2014/30/EU	DIRECTIVE 2014/30/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique, Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 79-106
2014/35/EU	Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 357-374
2011/65/EU	Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
2015/1185/EC	RÈGLEMENT (UE) 2015/1185 DE LA COMMISSION du 24 avril 2015 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.
Nous confirmons la conformité des produits listés ci-dessus avec les normes et législations mentionnées.

Signé pour et au nom de STÛV SA,
Bois-de-Villers, 20/03/2025.

Thomas Duquesne
Science & Technology manager
certifications@stuv.be

CONTACTS

Les foyers Stûv sont conçus et fabriqués en Belgique par:

Stûv sa
rue Jules Borbouse 4
B-5170 Bois-de-Villers (Belgium)
info@stuv.com – www.stuv.com

Stûv se réserve le droit d'effectuer des modifications sans préavis.
Cette notice a été élaborée avec le plus grand soin; nous déclinons néanmoins toute responsabilité pour quelqu'erreur qui aurait pu s'y glisser
Éditeur responsable: Gérard Pitance – rue Jules Borbouse 4 – 5170 Bois-de-Villers – Belgique

93109205 - mode d'emploi - Stûv P-10.3

[nl] [de] [it] [es] [pt] [cz] [en] [fr] >
Vous pouvez obtenir ce document dans une autre langue: veuillez consulter votre distributeur ou www.stuv.com